

EXPLORATION

TYPHON Inc



LÀ OÙ ÇA COMMENCE



WHERE IT ALL BEGINS

*RAPPORT ANNUEL / ANNUAL REPORT
2012*

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

CHERS ACTIONNAIRES

Au cours de la dernière année, le prix de l'or a été soumis à la crainte d'une récession mondiale alimentée par la crise «EURO» et le ralentissement en Chine, poussant ainsi les investisseurs à délaissier ou vendre leurs titres miniers.

La dernière année a été particulièrement marquante au niveau des activités d'exploration pour votre entreprise. En effet, suite à la signature de l'entente avec Les Mines Aurizon Ltée sur le projet Fayolle, des travaux d'exploration d'une ampleur inégalée ont été exécutés et financés par Les Mines Aurizon . En 2010, 10 339 mètres de sondages ont été effectués, en 2011 un total de 41 369 mètres fût complétés et la campagne Hiver 2012 a quand a elle totalisé 7 136 mètres. En parallèle avec les travaux exécutés sur le projet Fayolle, la société a procédé en décembre 2011 à une campagne de forage sur la propriété Monexco pour un total de 1 050 mètres pour 5 sondages. Des travaux de forage ont aussi été complétés sur la propriété Destorbelle en partenariat avec Exploration Diamond Frank pour un total de 1 322 mètres, une campagne de forage en début d'année 2011 a aussi eu lieu sur le projet Aiguebelle-Goldfields pour un total de 1 103 mètres, une deuxième campagne avait été prévu en mars 2012 mais dû au temps doux de la fin de l'hiver, ces travaux ont été reportés.

À la lumière des résultats obtenus à ce jour, nous sommes très confiants que les travaux d'exploration en cours sur toutes nos propriétés dans le secteur de Mont-Brun permettront d'augmenter les ressources et le potentiel économique du gîte Fayolle tout en identifiant d'autres secteurs à fort potentiel. Je vous rappelle que ces propriétés sont localisées dans une zone hautement favorable identifiée autant par les géologues de Typhon et d'Aurizon que ceux du gouvernement québécois. Cette zone se trouve à la croisée de plusieurs failles faisant partie de la zone de faille Destor-Porcupine et son potentiel en profondeur n'a pratiquement pas été testé à ce jour, mais le sera sous peu.

J'en profite pour remercier tous les employés de Typhon et nos nombreux consultants pour tout le travail accompli. De par ces travaux d'exploration votre entreprise a connu une croissance importante et tous les intervenants sur nos projets ont travaillé avec enthousiasme à cette croissance.

Je termine en remerciant nos fidèles actionnaires, les membres du conseil d'administration, les fonds institutionnels pour leur support constant. Le processus de développement minier est un très long processus et sans la patience et le support de leurs actionnaires, très peu de projets miniers verraient le jour.



David Mc Donald

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION /PRESIDENT AND CEO

MESSAGE TO SHAREHOLDERS

DEAR SHAREHOLDERS

Over the past year, the price of gold has been subject to fears of a global recession fueled by the crisis «EURO» and the slowdown in China, pushing investors to abandon or sell their mining claims.

The last year has been particularly busy in terms of exploration activities for your company. Indeed, following the signing of the agreement with Aurizon Mines Ltd on the Fayolle Project, exploration work on an unprecedented scale, performed and funded by Aurizon Mines Ltd . In 2010, 10,339 metres of drilling were completed, in 2011 a total of 41,369 metres completed and a Winter 2012 campaign has totaled 7,136 metres. In parallel with the work performed on the Fayolle Project, the company completed in December 2011 a drilling campaign on the Monexco property for a total of 1 050 metres. A campaign drilling has been done on the Destorbelle property in partnership with Diamond Frank Exploration for a total of 1,322 metres performs early in 2011. Another drilling campaign was carried out in 2011 on Aiguebelle-Goldfields project for a total of 1,103 metres, a second campaign was panned in March 2012, but due to the mild weather of late winter, this work has been deferred.

In light of the results obtained to date, we are very confident that exploration work underway on all our properties in the Mont-Brun will increase the resources and economic potential of Fayolle while identifying Other sectors with high potential. I remind you that these properties are located in an area identified as highly favourable by geologists of Typhon, Aurizon than the Quebec government. This area is located at the intersection of several faults that are part of the fault zone Destor-Porcupine and depth potential has practically no been tested to date,, but will be shortly.

I want to thank all employees of Typhon and our many consultants for their hard work over the past year. Of these exploration works by your company has grown significantly and all stakeholders on our plans have worked with enthusiasm with this growth.

I conclude by thanking our loyal shareholders, Board of Directors and Institutional Funds for their constant support. The development process mining is a very long process and without the patience and support of their shareholders, very few mining projects would emerge.

FAITS SAILLANTS DE 2011-2012

- Sondages totalisant 48 505 mètres sur le projet Fayolle, financé par Les Mines Aurizon Ltée.
- Campagne de forage sur Aiguebelle-Goldfields.
- Campagne de forage sur le projet Destorbelle avec son partenaire Exploration Diamond Frank.
- Participation à Explo-Abitibi 2011
- Participation à Québec-Exploration 2011
- Participation à Vancouver Resource Investment Conference en janvier 2012
- Participation à Global Resources Investing (Suisse, Mars 2012)

HIGHLIGHTS IN 2011-2012

- Drilling campaign of 48,505 metres on Fayolle Project, funded by Aurizon Mines Ltd.
- Drilling campaign on Aiguebelle-Goldfields.
- Drilling campaign on Destorbelle with Exploration Diamond Frank partner.
- Participation in Explo-Abitibi 2011
- Participation in 2011 Quebec Exploration
- Participation in Vancouver Resource Investment Conference in January 2012
- Participation in Global Resources Investing (Switzerland March 2012)



PRÉVISION 2012-2013

- Nouveau calcul des ressources en cours
- Étude métallurgique sur les ressources aurifères sur le Gîte Fayolle en cours
- Étude préliminaire économique planifié.
- Revitalisation des sites d'exploration

FORECASTS 2012-2013

- New resources calculation in progress
- Metallurgical study of the gold resources of the Fayolle Deposit in progress
- Preliminary economic study planed
- Revitalization of exploration areas

LA DEMANDE DE L'OR NE CESSE DE CROÎTRE

Malgré une hausse considérable du prix de l'or depuis quelques années, la demande pour le métal précieux ne semble pas vouloir ralentir.

DEMAND FOR GOLD CONTINUES TO GROW

Despite a considerable rise in gold prices in recent years, demand for the precious metal does not seem to slow down.

LA DEMANDE DE L'OR NE CESSE DE CROÎTRE (SUITE)

Du côté de la production, on constate une légère hausse en 2011. Depuis plusieurs décennies, les nouvelles mines en exploitation parviennent tout juste à remplacer l'épuisement et les fermetures des mines actuellement en opération. La hausse de la demande provenant des investisseurs et des spéculateurs a donc été comblée par la croissance remarquable des activités de recyclage et de récupération de l'or.

Évidemment, toutes ces informations sont réconfortantes pour une entreprise comme Exploration Typhon Inc., dont la plupart des propriétés ont été sélectionnées pour leur potentiel aurifère à proximité de camps miniers reconnus mondialement. Nous allons donc poursuivre notre stratégie en ce sens.

DEMAND FOR GOLD CONTINUES TO GROW (CONTINUED)

On the production side, there was a slight increase in 2011. For several decades, new mines come just to replace the depletion and closure of mines currently in operation. Rising demand from investors and speculators have been filled by the remarkable growth in recycling and recovery of gold.

Obviously, all these informations are comforting for a company like Typhoon Exploration Inc., most of whose properties have been selected for their gold-bearing potential near world-renowned mining camps. We will continue our strategy in this direction.

STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

Exploration Typhon Inc. est une société canadienne d'exploration minière établie en 2003, possédant un portefeuille de propriétés diversifiées. Afin d'accroître la valeur de ses actifs, l'entreprise a pour stratégie d'utiliser des technologies modernes d'exploration tout en s'engageant à minimiser son impact sur l'environnement. Elle entend poursuivre sa mission d'exploration et de développement de façon autonome ou encore en partenariat.

CORPORATE STRATEGY

Typhoon Exploration Inc. is an exploration company operating in Canada since 2003, with a portfolio of diversified properties. To increase the value of its assets, the company's strategy is to use modern exploration technologies with a commitment to minimize its impact on the environment. She intends to continue its mission of exploration and development independently or in partnership.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION 2011-2012

Au cours de la dernière année, d'importantes sommes ont été investies en travaux d'exploration, principalement sur le Gîte Fayolle, afin de confirmer le modèle géologique de même que la constance de la minéralisation aurifère, mais aussi sur l'ensemble de la Propriété Fayolle afin de découvrir de nouvelles lentilles minéralisées. De plus, la campagne de forages systématiques d'exploration a produit des résultats encourageants qui vont nécessiter des travaux supplémentaires durant les prochaines années.

D'autres travaux ont aussi été effectués sur les propriétés Destorbelle, Aiguebelle-Goldfield et Monexco. Nos actionnaires sont évidemment invités à visiter régulièrement notre site web pour en apprendre davantage sur ces projets et connaître les développements au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Propriété Fayolle

La campagne de forages 2011 a été principalement centrée sur le Gîte Fayolle. Elle visait à confirmer le modèle géologique, s'assurer de la constance de la minéralisation ainsi que de la découverte de nouvelles lentilles minéralisées. La stratégie de forage développée par Exploration Typhon Inc. et Les Mines Aurizon Ltée a été planifiée afin de recouper les structures aurifères orientées NNO. Selon cette nouvelle stratégie, ce patron de forage permet ainsi une meilleure compréhension de la relation entre les familles de dykes et la minéralisation aurifère encaissée au sein du corridor de déformation.

La campagne s'est poursuivie en 2012 avec pour ultime objectif d'effectuer un nouveau calcul de ressources de procéder à une étude métallurgique sur les ressources aurifères du Gîte Fayolle, ainsi qu'une Étude préliminaire économique.

ACTIVITIES OF EXPLORATION WORK IN 2011-2012

During the past year, important sums have been invested in exploration works, mainly on the Fayolle Deposit to confirm the geological model well as the consistency of the mineralization, but also on the whole Fayolle Property to discover new mineralized lenses. In addition, the systematic drilling exploration has produced encouraging results which will require additional work in the coming years.

Other work has also been done on the Destorbelle, Aiguebelle-Goldfield and Monexco properties. Our shareholders are of course invited to visit our new website to learn more about these projects and learn about developments as and when they occur.

Fayolle Property

The 2010 drill campaign was primarily focused on the Fayolle Deposit. It was to confirm the geological model, ensuring the consistency of the mineralization and the new mineralized lenses discover. The drilling strategy developed by Typhoon Exploration Inc. and Aurizon Mines Ltd was planned to intersect the gold bearing structures oriented NNW. Under this new strategy, drilling pattern allows a better understanding of the relationship between the families of dykes and gold mineralization collected within the deformation corridor.

The campaign continued in 2012 with the ultimate goal of making a new resource estimate, proceed to metallurgical study of the gold resources of Fayolle Deposit, and a Preliminary Economic Study.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2012

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière d'Exploration Typhon Inc (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 29 février 2012. Les états financiers annuels se terminant le 29 février 2012, ainsi que la période correspondante de l'an passé ont été préparés selon les International Financial Reporting Standards (IFRS). La note 2 des états financiers annuels énonce en détail ces nouvelles méthodes comptables tandis qu'à la note 18 on y trouve les ajustements effectués aux états financiers à la date de transition. Ce rapport de gestion est daté du 18 juin 2012. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du présent rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

1.2 SURVOL

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

FISCAL YEAR ENDED FEBRUARY 29, 2012

1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for fiscal year ended February 29, 2012. The financial statements for the year ended February 29, 2012 and the corresponding period of last year were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). Note 2 of the annuals financial statements provides details of these new accounting policies, while Note 18 shows the adjustments made to the financial statements at the date of transition. This MD&A is prepared as of June 18, 2012. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars.

The MD&A contains forward-looking statements that reflect, at the date of MD&A, the Company's expectations, estimates and projections with regard to its operations, the mining industry in general, and the economic environment in which it operates. Although reasonable, the statements entail a certain amount of risk and uncertainty and there is no guarantee that they will prove to be accurate. Consequently, actual results could be materially different from those implied or expressed by these forward-looking statements.

1.2 OVERVIEW

DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 29 FÉVRIER			
EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURES FOR THE FISCAL YEARS ENDED FEBRUARY 29			
	2012	2011	
	\$	\$	
Forage	2 569 260	1 210 887	Drilling
Analyse	1 339 391	299 562	Analysis
Main-d'œuvre logistique	275 117	159 661	Logistics Labor
Gestion des travaux	777 833	341 598	Works management
Frais généraux d'exploration	497 918	425 478	General exploration expenses
Supervision en sous-traitance	8 294	-	Subcontracted supervision
Géologie	635 351	235 733	Geology
Géophysique	49 512	32 120	Geophysics
Sous-total	6 152 676	2 705 039	Sub-Total
Participation de Aurizon	(5 729 744)	(2 502 085)	Part of Aurizon
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(171 935)	(15 482)	Tax credit related to resources and mining taxes credit
Ajustements de crédits d'impôts miniers	75 200	88 181	Mining taxes credit adjustment
TOTAL	326 197	275 653	Total

Exploration Typhon Inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Fayolle, Monexco-McCorkill, Faille 1 et Nordair. Elle détient un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient aussi un intérêt de 50% sur la propriété Destorbelle. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

En mai 2010, la Société a signé avec la société publique Mines Aurizon Ltée (Aurizon) une entente d'option de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Une première option permettra à Aurizon d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en frais d'exploration sur une période de 4 ans, dont 3 500 000 \$ en engagement ferme durant les 2 premières années (complété). Aurizon devra également souscrire en actions du trésor de la Société un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans, comprenant un engagement ferme de 1 000 000 \$ (complété), soit un montant de 500 000 \$ par année.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant 15 000 000 \$ supplémentaire en travaux d'exploration, à raison de 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt.

De plus au 29 février 2012, Les Mines Aurizon Ltée avaient investi en travaux d'exploration un montant de 8 231 523 \$ et au 31 mai 2012 les travaux d'exploration totalisaient la somme de 8 730 841 \$.

Les investissements d'exploration autres que le projet avec Les Mines Aurizon Ltée tel que Destorbelle, Monexco-McCorkill et Aiguebelle-Goldfields, pour l'exercice terminé le 29 février 2012 sont de 422 932 \$ et de 202 954 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2011.

En juin 2012, le conseil d'administration a approuvé la signature d'une entente visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans la propriété Nordair, située à la Baie James, moyennant l'émission de 750 000 actions de la Société et le paiement en espèce d'une somme de 5 000 \$. Le vendeur conserve une redevance NSR de 2 %, dont la moitié est rachetable en contrepartie d'un montant de 1 500 000 \$.

En juin 2012, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 14 b) en émettant 1 923 077 actions au prix de 0,26 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

En juin 2012, la Société a conclu une entente visant la vente de terrains et d'un immeuble à Exploration Diamond Frank inc.; une société publique dont le président est également président d'Exploration Typhon inc. pour un montant de 98 560 \$.

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. The Company holds a 100% interest in the Fayolle, Monexco-McCorkill, Faille 1 and Nordair property. The Company also holds a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds a 50% interest on the property Destorbelle. All the Company's commitments regarding mining claims are in good standing.

On May 2010, the Company, signed with the public company Aurizon Mines Ltd (Aurizon) an option agreement of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. A first option will allow Aurizon to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration expenses over a 4 year period. A firm commitment of \$3,500,000 must be spent in exploration during the first two years (completed). Aurizon will also have to subscribe to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period. So, Aurizon will have to subscribe \$500,000 each year, including a firm commitment of \$1,000,000 (completed).

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest.

In addition, has of February 29, 2012, Aurizon Mines Ltd had invested in exploration works the amount of \$8,231,523 and on May 31, 2012 exploration works totalized an amount of \$8,730,841.

The exploration investments, other than the project with Aurizon Mines Ltd as Destorbelle, Monexco-McCorkill and Aiguebelle-Goldfields, for the exercise ended on February 29, 2012 are \$422,932 and \$202,954 for the exercise ended February 28, 2011.

In June 2012, the Board of Directors approved the signature of an agreement in which the Company acquires a 100% interest in Nordair property, located at James Bay in consideration of the issuance of 750,000 shares and the payment of \$5,000 in cash. The vendor retains a 2% NSR royalty of which half is redeemable for \$1,500,000.

In June 2012, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 14 b) by issuing 1,923,077 shares at \$0,26 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

In June 2012, the Company signed an agreement in which it sells lands and a building to Diamond Frank Exploration Inc.; a public company whose president is also president of Typhoon Exploration Inc. for an amount of \$98,560.

La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Cléricy dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon a acquis un intérêt de 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nord-est de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Un rapport 43-101 soumis le 21 février 2007 a rapporté les valeurs suivantes : 148 609 onces d'or en ressources inférées (6 568 600 tonnes à 0,7 g/t Au) auxquelles s'ajoutent 39 397 onces d'or en ressources indiquées (848 600 tonnes à 1,4 g/t Au) (Rapport préparé par Alain Carrier, Géo., M.Sc de InnovExplo-Experts-Conseils ; personne qualifiée et indépendante en vertu du Règlement 43-101).

L'entente intervenue avec Aurizon permet d'accentuer les travaux de forage qui ont débutés en juillet 2010. Les travaux avancent selon l'échéancier prévu et les résultats déjà obtenus sont des plus encourageants.

La stratégie de forage développée par Exploration Typhon et Mines Aurizon a été planifiée afin de recouper les structures aurifères orientées NNO. Selon cette stratégie, ce patron de forage permet ainsi une meilleure compréhension de la relation entre les familles de dykes et la minéralisation aurifère encaissée au sein du corridor de déformation.

Les résultats des forages de la vaste campagne 2011 de forage systématique d'exploration ont été annoncés. Ces forages ont été effectués afin d'évaluer des cibles magnétiques de faible intensité (creux magnétique) et anomalies Gocad qui montrent des similitudes avec celles du secteur du Gîte Fayolle.

La campagne agressive de forages d'exploration systématique a généré plusieurs découvertes s'étendant sur plus de 2,5 kilomètres dans la partie nord de la propriété Fayolle (voir carte sur page 2).

L'année 2012 sera sous le signe de l'interprétation et de l'analyse de tous les résultats obtenus avec les forages exécutés depuis 2010. Des forages de définition ont été effectués afin de valider des données, durant le premier trimestre 2012, avec une campagne de forage d'environ 7 100 mètres, les derniers résultats ont été publiés par voie de communiqué de presse le 8 juin 2012. Une étude métallurgique est en cours de réalisation afin de valider le taux de récupération de l'or. sur le Gîte Fayolle les résultats devraient nous parvenir sous peu. Le calcul de ressources amorcé au début de l'année 2012 devrait être complété pour le second trimestre (Voir Communiqué de presse de Les Mines Aurizon LTée du 10 mai 2012). Une étude préliminaire économique sera bientôt amorcée par Typhon et Aurizon.

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle and Cléricy Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

A NI43-101 report submitted on February 21, 2007 brought back the following values: 148,609 ounces of gold in Inferred Resources (6,568,600 tons at 0.7 g/t AU) to which 39,397 ounces of gold are added in Indicated Resources (848,600 tons at 1.4 g/t AU) (Report prepared by Alain Carrier, Geo., M.Sc from InnovExplo-Experts-Conseils; qualified and independent for the purposes of Regulation 43-101)

The agreement with Aurizon accentuates the exploration of drilling campaign which has begun in July 2010. The works is proceeding on schedule and the results already obtained are very interesting.

The drilling strategy developed by Typhoon Exploration and Aurizon Mines was planned to intersect the gold bearing structures NNO. Under this strategy, drilling pattern allow a better understanding of the relationship between the families of dykes and gold mineralization collected within the corridor of deformation.

The results of the 2011 drilling campaign of the extensive systematic exploration drilling were announced. These drill holes were drilled to evaluate magnetic targets of low intensity (low magnetic) and Gocad anomalies which show similarities with those of the Fayolle Deposit sector

The aggressive systematic exploration drilling campaign has generated several discoveries, stretching over 2.5 km, in the northern part of the Fayolle Property (see map on page 2).

The year 2012 will be under the sign of the interpretation and analysis of all results obtained with the drilling campaigns since 2010. In the first quarter of 2012, definition drillings were carried out in order to validate data and a drilling campaign of approximately 7,100 meters was completed as well. The latest results were announced by press release on June 8, 2012. A metallurgical study is currently underway, in order to validate the gold recovery rate on the Fayolle Deposit and results should be available shortly. The resources calculation, which began earlier this year, should be completed by the end of this second quarter (See Aurizon Mines Ltd. press release dated May 10, 2012). A preliminary economic study will soon be initiated by Typhoon and Aurizon.

PROPRIÉTÉ DESTORBELLE**AU**

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété et Exploration Diamond Frank Inc. détient l'autre 50%. Cette propriété est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété étant contiguë à la propriété Fayolle elle bénéficie de la même accessibilité.

Une campagne de forage a été effectuée au début de 2011 dans la partie sud de la propriété. Elle visait à vérifier la cause de plusieurs anomalies géophysiques détectées lors d'un relevé effectué précédemment. Toutes les anomalies ont pu être expliquées et la campagne a permis la découverte de nouvelles zones présentant un potentiel aurifère auparavant tout à fait inconnu

L'équipe de Diamond Frank et Typhon analysera les résultats obtenus afin de planifier la suite des travaux.

PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE-GOLDFIELDS**AU**

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 titres miniers situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Suite à l'acceptation des travaux par Mines Agnico-Eagle Ltée selon l'entente signé en février 2006, Typhon a obtenu l'option de 51% de la propriété Aiguebelle Goldfields.. Une redevance de 2 % NSR est rattachée à cette entente.

La propriété Aiguebelle-Goldfields, fait partie de l'entente avec Aurizon et est sujet à l'approbation de Mines Agnico-Eagle.

Suite aux travaux de compilation effectués par Exploration Typhon Inc. sur l'ensemble des propriétés qu'elle détient dans le secteur de Montbrun et aux découvertes de nouveaux indices minéralisés dans le secteur Vang et au sud-ouest du gîte Fayolle, un nouveau programme de forages a été effectué au début de 2011, ciblant le secteur sud-est de la propriété Aiguebelle-Goldfields. Les résultats obtenus sur cette zone confirment le potentiel stratégique de la Propriété Aiguebelle-Goldfield.

Une proposition de travaux avait été préparée, mais le temps doux du mois de mars nous a obligés à reporter les travaux.

PROPRIÉTÉ MONEXCO-McCORKILL**AU**

La propriété Monexco-McCorkill se compose de 113 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau au cœur du Plan Nord. La Société détient 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco-McCorkill ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France, un couloir aurifère similaire à ceux de Classe Mondiale de la Faille Destor-Porcupine et de la Faille Cadillac situées plus au sud dans la même ceinture de l'Abitibi.

L'analyse des résultats obtenus précédemment dictera les prochains travaux à être effectué sur ce projet.

DESTORBELLE PROPERTY**AU**

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property and Exploration Diamond Frank Inc. holds the other 50%. This property is burdened by a 2% NSR royalty.

The property adjoining the property Fayolle it benefits from the same accessibility..

A drilling program was conducted in early 2011 in the southern part of the property. It aimed to ascertain the cause of several geophysical anomalies detected during a survey conducted earlier. All anomalies have been explained and the campaign has led to the discovery of new areas with potential for gold previously entirely unknown

The team of Diamond Frank and Typhoon will analyse the results to plan with future work.

AIGUEBELLE-GOLDFIELDS PROPERTY**AU**

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. An agreement was signed with Agnico-Eagle Mines Ltd. Following the acceptance of the expenditures under the agreement signed in February 2006, Typhoon got the option of 51% interest of the Aiguebelle Goldfields Property's.. A 2% royalty NSR is attached to this agreement.

Aiguebelle-Goldfields property. has been a part of the agreement with Aurizon and is subject to the approval of Agnico-Eagle.

Following the compilation work done by Typhoon Exploration Inc. on all the properties it owns in the Mont-Brun and discoveries of new mineral occurrences in the Vang and south-west of Fayolle, a new drilling program was made in early 2011, targeting the south-east of the property Aiguebelle-Goldfields.. The results obtained in this area confirm the strategic potential of the Aiguebelle-Goldfields Property

A proposal for a work had been prepared, but due to the mild weather of March, we had to postpone the work.

MONEXCO-McCORKILL PROPERTY**AU**

The Monexco-McCorkill property comprises 113 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp in the heart of Plan Nord. Typhoon hold a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco-McCorkill allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor, a similar gold bearing corridor to the World-Class Destor-Porcupine and Cadillac Fault found further south in the same Abitibi Belt.

The analysis of the previous results obtained will dictate future work to be done on this project.

PROPRIÉTÉ FAILLE 1

AU

La propriété Faille 1 se compose de 27 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible en tout temps de l'année par une route régionale. La Société détient 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

Nous effectuons actuellement l'analyse des travaux effectués sur ce projet en vue de planifier d'éventuels travaux.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION PRÉVUES EN 2012

Exploration Typhon Inc. entend poursuivre avec Mines Aurizon Ltée, les travaux d'exploration sur le Gîte Fayolle et l'ensemble de la propriété. Durant le premier trimestre de 2012, Typhon et Aurizon ont effectué une campagne de forage d'environ 7 100 mètres. Les prochains trimestres seront consacrés à la compilation et l'analyse de tous les résultats obtenus sur la propriété Fayolle. Une étude métallurgique ainsi qu'un calcul de ressources seront disponible sous et une étude préliminaire économique sera initiée par la suite.

À la lumière des résultats des travaux sur la Propriété Fayolle, d'autres travaux seront planifiés sur les propriétés avoisinantes qui sont, elles aussi, situées dans le corridor favorable qui contient le Gîte Fayolle et de nombreux autres indices aurifères.

L'entreprise entend aussi accroître ses activités d'identification et d'acquisition de nouvelles propriétés qui pourront faire l'objet de travaux à différentes étapes du processus d'exploration. La Société poursuivra ses démarches auprès d'investisseurs Européens et Nord-américains afin d'accroître sa visibilité au sein de la communauté financière.

FAILLE 1 PROPERTY

AU

The Faille 1 property comprises 27 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon hold a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

We are currently conducting an analysis the exploration work on this project to plan for possible work.

EXPLORATION WORKS PLANNED FOR 2012

Typhoon Exploration Inc. intends to pursue with Aurizon Mines Ltd., the exploration work on the Fayolle Deposit as well as on the whole property. During the first quarter of 2012, Typhoon and Aurizon conducted a drilling program of approximately 7,100 meters. The next quarters will be dedicated to the analysis and compilation of all results obtained on the Fayolle Property. A metallurgical study, as well as a resource calculation will be available shortly and a preliminary economic study will be initiated thereafter.

Based on the results of work on the Fayolle Property, further work is planned on surrounding properties are also located in the corridor of favourability including the Fayolle Deposit and numerous other gold occurrences.

The company also intends to expand its activities for the identification and acquisition of new properties that may be subject to work at different stages of exploration. The Company will continue its efforts with investors in Europe and North America to increase its visibility within the financial community.

ENVIRONNEMENT

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

2008-2009

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement moyen de 15 arbres pour chacun des forages effectués depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, soit un équivalent de 1 769 arbres d'essence de premier choix en plus d'avoir ensemencé 8 hectares de terrain.

2010-2011

En juillet 2011, la société a complété en partenariat avec Exploration Diamond Frank le reboisement du secteur Destorbelle (50% Typhon et 50% Diamond Frank) avec environ 2 000 arbres.

Depuis juillet 2011, l'équipe de Typhon a procédé de façon systématique à plusieurs réensemencements de ses sites d'exploration.

L'AEMQ a accordé à Exploration Typhon inc., en novembre 2010, le **Prix e3 excellence environnementale** en exploration, qui souligne l'implication environnementale et sociale et les efforts visant à atténuer les impacts sur l'environnement par la revégétation d'arbres d'essence de premier choix et l'ensemencement de ses sites de forages.

2012

Durant l'année 2012, un réensemencement sera effectué sur les différents projets de la société.

ENVIRONMENTAL ISSUES

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

2008-2009

Proud of its environmental commitment, Typhoon made an average reforestation of 15 trees for each drill hole carried out since it holds the Fayolle Property, which is the equivalent of 1,769 first grade trees. It has also sowed 8 hectares of grounds.

2010-2011

In July 2011 the company completed the reforestation program for around 2,000 trees in partnership with Diamond Frank Exploration on Destorbelle area (50% Typhon and 50% Diamond Frank).

Since July 2011, Typhoon's team conducted a several systematic sowing of its exploration sites.

The AEMQ awarded Typhoon Exploration inc., in November 2010, the **e3 Award environmental excellence** in exploration, which highlights the environmental and social involvement and efforts to mitigate the environmental impact by reforestation with first-grade trees and resowing the grounds of its drilling sites.

2012

In 2012, reseedling will be completed on the various projects of the company.

1.3 DONNÉES ANNUELLES CHOISIES

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables et sont exprimés en dollars Canadiens.

1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian with the applicable international accounting standards and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2012 YEAR ENDED FEBRUARY 29, 2012	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2011	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2010 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2010
Total des actifs Total assets	16 419 648	16 737 907	12 979 378
Revenu d'intérêt Interest revenue	45 122	25 281	13 625
Perte nette Net loss	(756 099)	(848 038)	(664 074)
Perte nette des activités poursuivies de base et diluée par action Basic and diluted net loss from continuing operations per share	(0.04)	(0.05)	(0.06)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut public de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte de l'exercice terminé le 29 février 2012 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

La perte avant impôts de 2012 est de 1 168 087 \$ et 1 099 003 \$ en 2011. Les dépenses administratives de 2012 sont de 1 241 369 \$ et de 1 124 284 \$ en 2011. Les principales différences entre les deux exercices portent sur les salaires et charges sociales soit 352 769 \$ en 2012 et 239 269 \$ en 2011 et les frais généraux d'administration de 324 817 en 2012 et 225 922 en 2011.

Depuis quelques exercices, l'actif total de la Société est composé principalement des de prospection. Au cours des deux derniers exercices, Typhon a clôturé des financements par actions de 500 000 \$ pour l'exercice 2012 (4 500 000 \$ en 2011) ce qui a permis à la Société d'utiliser ces ressources financières pour le développement de la Société et de ses projets miniers.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate steady revenues, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially of Company's public status expenses and of salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the year ended February 29, 2012 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the current activities of the Company.

The loss before income taxes in 2012 is \$1,322,522 and \$1,099,003 in 2011. The administrative expenses of 2012 are \$1,389,203 and \$1,124,284 in 2011. The main difference between both exercises concerns salaries and fringe benefits for \$352,769 in 2012 and \$239,269 in 2011 and general administrative expenses of \$324,817 in 2012 and \$225,922 in 2011.

Over the last fiscal years, the Company's total asset consists mainly of exploration assets. Over the last two exercises, Typhoon completed equity financings of nearly \$500,000 in 2012 (\$4,500,000 in 2011) which allowed the Company to use its financial resources for business and mining projects development.

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

1.4 SUMMARY OF QUATERLY RESULTS

	29 FÉVRIER 2012, FEBRUARY 29, 2012	30 NOVEMBRE 2011, NOVEMBER 30, 2011	31 AOÛT 2011 AUGUST 31, 2011	31 MAI 2011 MAY 31, 2011	28 FÉVRIER 2011, FEBRUARY 28, 2010	30 NOVEMBRE 2010, NOVEMBER 30, 2010	31 AOÛT 2010 AUGUST 31, 2010	31 MAI 2010 MAY 31, 2010
Total des actifs Total assets	16 419 648	17 008 773	17 333 547	17 660 412	16 737 907	16 908 007	13 812 310	12 959 867
Revenu d'intérêt Interest revenue	17 902	7 190	18 695	1 336	23 088	36	1 488	669
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	310 001	(206 431)	(580 685)	(278 984)	(281 964)	(227 980)	(159 897)	(184 698)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	(0,01)	(0,01)	(0,03)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)

Au cours du trimestre terminé le 29 février 2012, le bénéfice net fut de 310 001 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon, des dépenses reliées au statut public de la Société et l'inscription des impôts miniers futurs.

During the quarter ended February 29, 2012, the Company recorded a net earnings of \$310,001. This amount is associated to Typhoon's operating expenses, costs related as a public Company status and the Future mining taxes.

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Les faits saillants des quatre derniers trimestres sont :

Highlights for the last four quarter are:

- Inscription des frais généraux 115 070\$, dû principalement à la participation de la société à plusieurs congrès (Québec, Canada et l'Europe) afin d'augmenter la visibilité de la société auprès des communautés financières ainsi que pour des frais de publicité et de déplacement au dernier trimestre
- Inscription de l'impôt de partie XII.6 pour un montant de 61 974 \$ au dernier trimestre
- Au second trimestre, les honoraires professionnels se montaient à 60 340 \$ incluant les honoraires de l'auditeur au montant de 32 810 \$
- Un montant de 365 470 \$ en rémunération à base d'actions a été inscrit au second trimestre suite à l'octroi d'options d'actions et révisé au quatrième trimestre pour un total de 242 310 \$ en rémunération à base d'action pour l'année financière.

- Registration of General administrative expenses for an amount of \$115,070. Mainly due to the participation of society in both conferences (Quebec, Canada and Europe) to increase the visibility of the company from financial communities, also for the advertising costs and travel expenses on last quarter.
- Registration of Tax XII.6 for an amount of \$61,974 on last quarter
- At the second quarter the Professional fees was for the amount of \$60,340 including the auditor's fees for the amount of \$32,810
- The amount of \$365,470 for stock-based compensation was included in the second quarter following the granting of stock options, revised on fourth quarter for a total of \$242,310 in stock-based compensation for fiscal year.

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres :

For the last fiscal year, the administrative expenses are:

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (SUITE)

1.4 SUMMARY OF QUATERLY RESULTS (CONTINUED)

FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	29 FÉVRIER 2012 FEBRUARY 29, 2012	30 NOVEMBRE 2011 NOVEMBRE 30, 2011	31 AOÛT 2011 AUGUST 31, 2011	31 MAI 2011 MAY 31, 2011
Honoraires professionnels Professional fees	(9 943)	29 394	60 340	9 843
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	(160 660)	-	365 470	37 500
Honoraires de consultation Consultant fees	13 060	-	2 100	32 660
Frais généraux d'administration General administrative expenses	104 104	70 904	59 003	90 808
Télécommunications Telecommunications	2 960	2 936	2 696	4 602
Assurances Insurance	14 466	8 511	5 823	5 661
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	83 520	87 824	92 171	89 254
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	31 502	7 151	4 872	3 127
Amortissement Depreciation of fixed assets	7 065	6 904	6 904	6 865
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	61 974	-	-	-
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	148 048	213 622	599 379	280 320

1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMENT / FINANCING	EMPLOI DU PRODUIT / USE OF PROCEED	OBJECTIFS / OBJECTIVES
Septembre 2010 September 2010	Actions ordinaires Common shares	4 000 000 \$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital
Juin 2011 June 2011	Actions ordinaires Common shares	500 000 \$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital

FRAIS REPORTÉS

DEFERRED EXPENSES

PROPRIÉTÉS PROPERTIES	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 29 FÉVRIER 2012 FEBRUARY 29, 2012	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2011 FEBRUARY 28, 2011	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 325 546	9 263 049	Poursuite des travaux d'exploration avec notre partenaire (Les Mines Aurizon) Exploration work with our partner (Aurizon Mines)
Monexco- McCorkill	1 318 372	1 209 905	Projet sous évaluation Project under evaluation
Aiguebelle- Goldfields	1 063 484	917 202	Travaux complétés et obtention de notre option de 51%, Budget à préparer pour travaux futurs. Exploration work was completed and obtaining option of 51%, Budget to prepare for future work.
Destorbelle	31 231	25 293	Projet sous évaluation Project under evaluation
Faille 1	60 770	57 757	Projet sous évaluation. Project under evaluation

1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 29 février 2012, la Société détenait 3 881 071 \$ en caisse non réservée incluant 389 423 \$ reçu d'avance de notre partenaire et aucune caisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires. Le 11 juin 2012, le troisième placement de l'entente avec Aurizon a été complété pour un montant de 500 000 \$ composé de 1 923 077 actions ordinaires. Les financements pour la période du 1^{er} mars 2011 au 29 février 2012 s'élèvent à 500 000 \$.

Ces placements ont permis à Typhon d'améliorer ses liquidités et ainsi respecter ses engagements au niveau des dépenses administratives. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction poursuit son travail de visibilité auprès de la communauté financière.

L'entente de 27 \$ millions signée le 17 mai 2010 avec les Mines Aurizon permet à Exploration Typhon de développer les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields. Selon l'entente, Aurizon investira pour les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields un montant de 10 000 000 \$ réparti sur une période de 4 ans et un investissement de 2 \$ millions sur une période de 3 ans, représentant une participation de 50 % d'intérêt sur les projets. Par la suite un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur une période de 2 ans pour un intérêt additionnel de 15 % pourrait être effectué par Aurizon afin de compléter la deuxième option de l'entente, ce qui donnera à Aurizon 65 % d'intérêt sur les projets Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Durant l'année 2012, outre la campagne de forage, une étude métallurgique, un calcul des ressources ainsi qu'une étude préliminaire économique sera conduit par Typhon et Aurizon. À ce jour, les investissements de Mines Aurizon Ltée ont été de 1 500 000 \$ en capital action et de 8 730 841 \$ en travaux d'exploration.

Le budget pour les dépenses administratives tel que décrit au tableau du point 1.11.2 démontre notre ferme intention de tenir au minimum nos coûts d'opérations en ayant à cœur de présenter notre société à la communauté financière.

1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

La Société ne possède aucun engagement en frais d'exploration pour l'année 2012. Tous les engagements conformément aux modalités des différentes conventions de financements signées durant les exercices précédents ont été respectés. Typhon a complété selon l'entente avec Mines Agnico-Eagle Limitée tous ses engagements et détient maintenant 51% de la propriété Aiguebelle-Goldfields.

L'entente de 27 millions de dollars signée avec Les Mines Aurizon Ltée offre à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de Aurizon au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec Aurizon sont décrits à la page 2 du présent rapport.

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Monexco-McCorkill	1.5 %
Fayolle	2 %
Destorbelle	2 %
Faïlle 1	2 %
Aiguebelle-Goldfields	2 %

1.5 LIQUIDITY

As at February 29, 2012, the Company had \$ 3,881,071 in non-reserved cash included \$389,423 received in advance of our partner, and no reserved cash for statutory exploration expenses. On June 11, 2012, the third placement of the agreement with Aurizon has been completed for an amount of \$500,000 consisting of 1,923,077 common shares. The financings for the period starting March 1st, 2011 until February 29, 2012 amount to \$500,000.

These placements allowed Typhoon to increase its cash-flow position and respect its commitments with regards to administrative expenses. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company will make the best effort to keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community.

The 27 million dollar agreement signed on May 17, 2010 with Aurizon Mines allows Typhoon Exploration to develop the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties for the long term. According to the agreement, Aurizon will invest for the projects Fayolle and Aiguebelle Goldfields total amount of \$10,000,000 spread over a period of 4 years and private placement of \$2 million over a period of 3 years, representing a 50% of interest on the projects. Afterward an additional 15 million dollar over a period of 2 years for an additional interest of 15% on the projects will be spent in order to complete the second part of the agreement, which will give to Aurizon a 65% interest on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields projects.

In addition to the drilling campaign, a metallurgical study, a resources calculation and a preliminary economic study will be conducted in 2012, by Typhoon and Aurizon. To date a total of 1.5 million dollars in capital shares and \$8,730,841 in exploration work were invested by Aurizon Mines Ltd.

The budget for the administrative expenses such as described in the table of the point 1.11.2 demonstrates our firm intention to hold at least our cost of operations, while retaining the opportunity to introduce our company to the financial community.

1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT

The Company has no commitments of exploration expenses for 2011. In accordance with modalities of different financing agreements signed in the previous exercises was respected. Typhoon was completed under the agreement with Agnico-Eagle Mines Limited, all its commitments and now holds 51% of Aiguebelle-Goldfields property.

The 27 million dollars agreement signed with Aurizon Mines Ltd. gives to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project in order to increase the gold resources. Also the participation of Aurizon in the share capital of Typhoon for its working capital, increases the implication of Aurizon in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with Aurizon are described at page 2 of this report.

Royalties on mining properties are :

Monexco-McCorkill	1.5%
Fayolle	2%
Faïlle 1	2%
Destorbelle	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et les autres frais reliés au siège social.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais d'exploration de 6 084 416 \$ (2 700 569 \$ en 2011) auprès de Lutsvisky. De plus, Exploration Typhon inc a encouru des frais généraux d'administration pour 54 207 \$ (64 793 \$ en 2011) des frais de télécommunications de 3 778 \$ (8 335 \$ en 2011) , honoraires professionnels de 5 625 \$ (20 562 en 2011), honoraires des consultants de 2 100 \$ (nil en 2011) et aucune acquisition d'équipements en 2012 (20 000 \$ en 2011) auprès de cette même société.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2006, 2007 et 2010 et prévoit un salaire annuel de base de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré faisabilité, le président de la Société recevra 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet est porté au stade de la production, celui-ci recevra 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

- i) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant;
- ii) 1 500 000 actions ordinaires ;
- iii) un pourcent (1%) de la valeur brute des dépôts miniers ;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

1.8 QUATRIÈME TRIMESTRE

Le trimestre se terminant le 29 février 2012 s'est soldé par un bénéfice net de 310 001 \$.

Les faits saillants du quatrième trimestre sont :

- a) Gain sur disposition d'immobilisations corporelles de 28 160 \$.
- b) Comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié à la perte de l'exercice en cours d'un montant de 273 119 \$
- c) De la variation des passifs d'impôts futurs de 1 138 869 \$

Des informations supplémentaires se retrouvent à la section 1.4

1.9 MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DES IFRS

1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract took effect on January 1st, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will bill them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During the year, the Company has incurred exploration expenses of \$6,084,416 (\$2,700,569 in 2011) with Lutsvisky. In addition, Typhoon Exploration Inc. has incurred general administration expenses for \$54,207 (\$64,793 in 2011), telecommunications services for \$3,778 (\$8,335 in 2011), Professional fees for \$5,625 (\$20,562 in 2011, Consultants fees for \$2,100 (Nil in 2011) and no acquisition of exploration equipment in 2012 (\$20,000 in 2011) with the said company.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2006, 2007 and 2010 and plans an annual basic salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company will receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project is brought to the production stage, he will receive 1,500,000 shares of the Company or an equivalent in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

- i) The equivalent of three times the base salary in cash;
- ii) 1,500,000 common shares;
- iii) 1% of the gross value of mining deposits;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

1.8 FOURTH QUARTER

The quarter ending February 29, 2012 recorded a net earnings of \$310,001. The net loss for this quarter is similar to previous quarters.

Highlights for the fourth quarter are:

- a) Gain on property, plant and equipment disposal for an amount of \$28,160.
- b) Recognition of a deferred tax asset related to the loss of the current fiscal year totalling \$273,119.
- c) Changes in future tax liabilities of \$1,138,869.

Additional information is found in section 1.4.

1.9 BASIS OF PREPARATION AND ADOPTION OF IFRS

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers d'Exploration Typhon inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS et les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière («IFRIC»).

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers et pour l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} mars 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

Lors de la préparation des états financiers conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada.

La note 18 des états financiers annuels présente le rapprochement des capitaux propres, du déficit et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Également, en plus des informations additionnelles présentées, d'autres notes ont été ajoutées pour faciliter la compréhension des états financiers annuels. Les présents états financiers annuels ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la compagnie. Une note décrit les domaines particulièrement complexes et exigeants un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers annuels sont résumées plus loin dans le rapport de gestion

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ; ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 29 février 2012.

These financial statements have been prepared by the These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. Typhoon Exploration Inc.'s results and financial position are presented under IFRS and the current financial statements were prepared in accordance with IFRS 1, *First-time Adoption of IFRS*. Those accounting policies are based on the IFRS standards and International Financial Reporting Interpretations Committee ("IFRIC") interpretations.

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements and in preparing the opening IFRS statement of financial position as at March 1st, 2010 for the purposes of the transition to IFRS, unless otherwise indicated.

In preparing the financial statements in accordance with IFRS, management has amended certain accounting, measurement and methods previously applied in the Canadian GAAP financial statements to comply with IFRS.

The Note 18 of the financial statements presents reconciliations and descriptions of the effect of the transition from Canadian GAAP to IFRS on equity, deficit and comprehensive income. Moreover, in addition to the supplemental disclosures, other notes have been added for ease of understanding of the financial statements. These financial statements were prepared on a going concern basis, under the historical cost convention, as modified by the revaluation of financial assets and financial liabilities at fair value through net earnings. The preparation of annual financial statements requires the use of certain critical accounting estimates. It also requires management to exercise judgment when applying the Company's accounting policies. The areas involving a higher degree of judgment or complexity, or areas where assumptions and estimates are significant to the financial statements are disclosed in note to financial statements.

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these annual financial statements are summarized below in the MD&A .

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post February 29, 2012.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme et certificat de placement garanti auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts liés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Temporary Investments

Temporary investments consist of term deposits and guaranteed investment certificate with financial institutions with maturities of more than three months when purchased.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 15% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

Evaluation and exploration assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources.
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin. Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Evaluation and exploration assets (continued)

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is then recognised.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future values.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate. Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has similar useful life using declining method at the following rates:

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles (suite)

	Taux / Rates	
Immeuble	5 %	Building
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furniture and exploration equipment
Matériel roulant	30 %	Rolling stock

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Property, Plant and Equipment (continued)

	Taux / Rates	
Immeuble	5 %	Building
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furniture and exploration equipment
Matériel roulant	30 %	Rolling stock

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer, le dû à une société liée et le dû à un partenaire d'exploration sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Financial Instruments (continued)

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.
Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatées.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice (19 736 951 en 2012 et 16 124 800 en 2011). La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Flow-through Shares

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRS created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Fair Value of Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year (19,736,951 in 2012 and 16,124,800 in 2011). The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Conventions d'options sur des propriétés minières (suite)

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Mining Properties Options Agreements (continued)

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Deferred Income and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. Deferred tax assets are reviewed at each reporting date and are reduced to the extent that it is no longer probable that the related tax benefit will be realized.

Segment disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses d'exploration nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses d'exploration. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses d'exploration nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses d'exploration. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

Éventualités

De par leur nature, les éventualités se confirment uniquement lorsqu'un ou plusieurs événements futurs incertains surviennent (ou non). L'évaluation des éventualités implique l'exercice significatif de jugement et d'estimations au sujet de l'issue d'événements futurs.

Paiement fondé sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued) Provisions, contingent liabilities and contingent assets

Exploration and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for exploration expenditures requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

Exploration and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for exploration expenditures requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

Contingencies

By their nature, contingencies will only be confirmed when one or more uncertain future events occur (or fail to occur). The assessment of contingencies inherently involves the exercise of significant judgment and estimates of the outcome of future events.

Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees stock option is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of significant judgements and estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures. La direction a posé des jugements significatifs et prudents en ce qui a trait à la mesure où il est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie des éléments d'actifs d'impôts différés.

1.10 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

1.10.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

1.10.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût ou capitalisées ;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

(b) frais généraux d'administration ;

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 29 février 2012 et 28 février 2011 et les prévisions budgétaires pour le prochain exercice :

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION GENERAL ADMINISTRATIVE EXPENSES	29 FÉVRIER 2012 FEBRUARY 29, 2012	28 FÉVRIER 2011 FEBRUARY 28, 2011	PRÉVISIONS 2013 BUDGET 2013
Publicité, voyages et représentation Representation, trips, advertising	221 873	147 443	150 000 \$
Papeterie et frais de bureau Stationery and office supplies	36 877	40 458	45 000 \$
Taxes et permis Taxes and permit	10 047	13 734	10 000 \$
Loyers Lease expenses	21 987	15 389	20 000 \$
Intérêts et frais bancaires Interest and bank charges	10 137	(236)	250 \$
Frais environnemental Environmental Fees	1 965	147	2 000 \$
Entretien et réparations Maintenance and repairs	21 931	8 987	10 000 \$
Total	324 817	225 922	237 250

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued) Provisions, contingent liabilities and contingent assets

Deferred Income and Mining Taxes

The Company uses the asset and liability method of accounting for deferred income and mining taxes. Under this method, deferred taxes are measured to consider future tax consequences. When preparing these estimates, management must interpret the laws substantively enacted, the economic and business conditions and corporate structure and taxation referred to determine what might be the impacts on the taxable income in future periods. Management made significant and prudent judgments in regard to the extent that it is more probable that sufficient taxable profit will be available to allow the use of benefit of all or part of deferred tax assets.

1.10 OTHER MD&A REQUIREMENTS

1.10.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at www.sedar.com.

1.10.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized expensed of exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements.

(b) general administrative expenses;

For the year ended February 29, 2012 and February 28, 2011 and the budget for the next exercise, general administrative expenses are as follows:

1.11 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital actions de la Société au 18 juin 2012, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCISE PRICE \$	NOMBRE NUMBER	NOMBRE NUMBER
Actions classe « A » Class « A » shares				22 591 235
Options Share purchase options	Avril 2013 April 2013	0.115	65 000	
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	125 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.26	125 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.17	210 000	
Options Share purchase options	Février 2021 February 2021	0.78	350 000	
Options Share purchase options	Août 2021 August 2021	0.65	370 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2013 December 2013	0.50	15 656	

1.12 FACTEURS DE RISQUES

1.12.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

1.11 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at June 18, 2012, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

1.12 RISK FACTORS

1.12.1 RISK FACTORS IN EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

1.12.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÉGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

1.12.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

1.12.4 COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

1.12.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

1.13 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 29 février 2012 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

1.12.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

1.12.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.

1.12.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

1.12.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

1.13 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at February 29, 2012 and have been determined to be effective.

1.14 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 29 février 2012, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

1.15 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure positive et la société profitera de cette situation pour maintenir son programme de développement. La possibilité de financement pour tous nos projets demeure présente mais nécessitera un travail de visibilité afin de permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses. La Société priorise ses activités d'exploration sur le projet Fayolle, afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de préféabilité. L'entente intervenue avec Les Mines Aurizon Ltée nous donne l'opportunité d'intensifier notre programme d'exploration sur les propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Les principales activités du programme d'exploration pour l'année 2012 sont les suivantes :

Fayolle

- Étude métallurgique
- Compilation
- Calcul des ressources
- Étude préliminaire économique

Monexco McCorkill

- Analyse des résultats de la campagne de forage 2011 afin d'évaluer les travaux futurs à être effectués sur ce projet.

Aiguebelle-Goldfields

- Proposition à notre partenaire afin d'effectuer une future campagne de forage

Destorbelle et Faille 1

- Évaluation des résultats des travaux effectués en 2011

Les résultats de forages publiés lors de nos derniers communiqués de presse confirment l'enthousiasme de toute l'équipe d'Exploration Typhon pour l'année 2012.

1.14 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as February 29, 2012. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

1.15 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

The outlook for gold continues to be positive and the company will take advantage of that situation to maintain its development program. The prospect for financing of all our projects is positive but will require more visibility to allow the Company to continue its aggressive exploration programs in Quebec where opportunities for discovery are significant. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle project with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study. The agreement signed with Aurizon Mines Ltd gives us the opportunity to intensify our exploration program on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties

The main activities of the exploration program until the end of December, 2011 are the following:

Fayolle

- Metallurgical study
- Compilation
- New estimate Mineral Resources
- Economic preliminary study

Monexco-McCorkill

- Analysis of results of the 2011 drilling program to evaluate the future work to be done on this project.

Aiguebelle-Goldfields

- Proposal to our partners to conduct a future drilling campaign

Destorbelle and Faille 1

- Evaluation of the results of work done in 2011

The drilling results published in our latest press releases confirm the enthusiasm of the Typhoon's team for the year 2012.



EXPLORATION TYPHON INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011

TYPHOON EXPLORATION INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
EXPLORATION TYPHON INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **EXPLORATION TYPHON INC.**, qui comprennent les états de la situation financière au 29 février 2012, au 28 février 2011 et au 1^{er} mars 2010, et les états de la perte nette et de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 29 février 2012 et 28 février 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the shareholders of
TYPHOON EXPLORATION INC.

We have audited the accompanying financial statements of **TYPHOON EXPLORATION INC.**, which comprise the statements of financial position as at February 29, 2012, as at February 28, 2011 and as at March 1st, 2010, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and statements of cash flows for the years ended February 29, 2012 and February 28, 2011, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Exploration Typhon inc. au 29 février 2012, au 28 février 2011 et au 1^{er} mars 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 29 février 2012 et le 28 février 2011 conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société est toujours au stade de l'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, combinées aux autres éléments décrits à la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada
Le 18 juin 2012
June 18, 2012

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A117035
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A117035

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company Typhoon Exploration Inc. as at February 29, 2012, as at February 28, 2011 and as at March 1st, 2010 and its financial performance and its cash flows for the years ended February 29, 2012 and February 28, 2011 in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. These conditions, along with other matters as set forth in note 1, indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION

	29 février 2012 / February 29, 2012	28 février 2011 / February 28, 2011	1 ^{er} mars 2010 / March 1 st , 2010	
		(Note 18)	(Note 18)	
	\$	\$	\$	
ACTIF				ASSETS
Actif courant				Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	780 200	412 568	194 301	Cash and cash equivalents
Encaisse en fidéicommis	871	-	3 490	Cash in trust
Dépôts à terme	-	4 100 000	600 000	Term deposits
Intérêts à recevoir	2 209	22 737	6 211	Interests receivable
Autres débiteurs et frais payés d'avance	18 858	14 100	12 924	Other accounts receivable and prepaid expenses
Taxes à recevoir	48 760	37 768	47 486	Taxes receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	195 671	201 848	407 270	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
	<u>1 046 569</u>	<u>4 789 021</u>	<u>1 271 682</u>	
Actif non courant				Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	-	-	63 949	Cash reserved for exploration and evaluation
Placements temporaires (note 4)	3 100 000	-	-	Temporary investments (Note 4)
Avances sur travaux de prospection et d'évaluation	-	-	25 000	Advances on exploration and evaluation expenses
Immobilisations corporelles (note 5)	207 417	209 421	154 935	Property, plant and equipment (Note 5)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	12 065 662	11 739 465	11 463 812	Exploration and evaluation assets (Note 6)
	<u>15 373 079</u>	<u>11 948 886</u>	<u>11 707 696</u>	
	<u>16 419 648</u>	<u>16 737 907</u>	<u>12 979 378</u>	
PASSIF				LIABILITIES
Passif courant				Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	134 340	64 945	52 572	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à une société liée, sans intérêt (note 12)	20 400	302 158	7 639	Due to a related company, without interest (Note 12)
Dû à un partenaire d'exploration, sans intérêt (note 14 b)	389 423	65 537	-	Due to an exploration partner, without interest (Note 14 b)
Autre passif	-	-	6 500	Other liability
	<u>544 163</u>	<u>432 640</u>	<u>66 711</u>	
Passif non courant				Non current liabilities
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés (note 10)	2 310 497	2 722 485	2 966 950	Deferred income and mining taxes (Note 10)
	<u>2 854 660</u>	<u>3 155 125</u>	<u>3 033 661</u>	
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-social (note 8)	19 071 500	18 547 937	16 403 479	Capital stock (Note 8)
Surplus d'apport	3 565 244	3 143 809	2 758 686	Contributed surplus
Bons de souscription	2 611 306	2 812 556	62 325	Warrants
Déficit	(11 683 062)	(10 921 520)	(9 278 773)	Deficit
	<u>13 564 988</u>	<u>13 582 782</u>	<u>9 945 717</u>	
	<u>16 419 648</u>	<u>16 737 907</u>	<u>12 979 378</u>	

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 13 et 14)

CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (Notes 13 and 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Paul Antaki, Administrateur - Director

(s) Léo Patry, Administrateur - Director

EXPLORATION TYPHON INC.**TYPHOON EXPLORATION INC.****ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICE CLOS LES****STATEMENTS OF NET AND
COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED**

**29 février 2012 / 28 février 2011 /
February 29, 2012 February 28, 2011**

	\$	(Note 18) \$	
CHARGES			EXPENSES
Honoraires des consultants	47 820	116 358	Consultants fees
Honoraires professionnels	89 634	94 222	Professional fees
Frais généraux d'administration	324 817	225 922	General administrative expenses
Salaires et charges sociales	352 769	239 269	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6	61 974	614	Part XII.6 taxes
Rémunération et paiements à base d'actions	242 310	352 200	Share-based compensation
Inscription, régistariat et information aux actionnaires	46 652	42 841	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	34 461	21 599	Insurance
Télécommunications	13 194	12 045	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	27 738	19 214	Amortization of property, plant and equipment
	<u>1 241 369</u>	<u>1 124 284</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenu d'intérêts	(45 122)	(25 281)	Interest revenue
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(28 160)	-	Gain on property, plant and equipment disposal
	<u>(73 282)</u>	<u>(25 281)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	1 168 087	1 099 003	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés (note 10)	(411 988)	(250 965)	Deferred income and mining taxes (Note 10)
	<u>756 099</u>	<u>848 038</u>	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE			NET AND COMPREHENSIVE LOSS
	<u>756 099</u>	<u>848 038</u>	
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE			BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
	<u>0,04</u>	<u>0,05</u>	

EXPLORATION TYPHON INC.

TYPHOON EXPLORATION INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

	Capital- social / Capital stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1 ^{er} mars 2010	16 403 479	62 325	2 758 686	(9 278 773)	9 945 717	Balance as at March 1 st , 2010
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(848 038)	(848 038)	Net and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	352 200	-	352 200	Option granted under the plan
Options exercées dans le cadre du régime	290 775	-	(244 150)	-	46 625	Options exercised under the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	1 688 994	2 811 006	-	-	4 500 000	Share issuances with warrants
Émission d'options aux courtiers	-	-	277 073	-	277 073	Brokers' options granted
Bons de souscription exercés	164 689	(60 775)	-	-	103 914	Warrants exercised
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(794 709)	(794 709)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2011	18 547 937	2 812 556	3 143 809	(10 921 520)	13 582 782	Balance as at February 28, 2011
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(756 099)	(756 099)	Net and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	242 310	-	242 310	Option granted under the plan
Options exercées dans le cadre du régime	23 563	-	(22 125)	-	1 438	Options exercised under the plan
Bons de souscription expirés	-	(201 250)	201 250	-	-	Warrants expired
Émission d'actions	500 000	-	-	-	500 000	Shares issuance
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(5 443)	(5 443)	Share issuance expenses
Solde au 29 février 2012	19 071 500	2 611 306	3 565 244	(11 683 062)	13 564 988	Balance as at February 29, 2012

EXPLORATION TYPHON INC.
TYPHOON EXPLORATION INC.
**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LES**
**29 février 2012 /
February 29, 2012**
**28 février 2011 /
February 28, 2011**
**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED**

	\$	\$	
		(Note 18)	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(756 099)	(848 038)	Net and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements à base d'actions	242 310	352 200	Share-based compensation
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(28 160)	-	Gain on property, plant and equipment disposal
Amortissement des immobilisations corporelles	27 738	19 214	Amortization of property, plant and equipment
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés	(411 988)	(250 965)	Deferred income and mining taxes
	<u>(926 199)</u>	<u>(727 589)</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	74 173	4 389	Net change in non-cash operating working capital items (Note 11)
	<u>(852 026)</u>	<u>(723 200)</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Encaisse en fidéicomis	(871)	3 490	Cash in trust
Dépôts à terme	4 100 000	(3 500 000)	Term deposits
Placements temporaires	(3 100 000)	-	Temporary investments
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	102 912	132 723	Tax credit and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	-	63 949	Cash reserved for exploration and evaluation
Avances sur travaux de prospection et d'évaluation	-	25 000	Advances on exploration and evaluation expenses
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	50 900	-	Proceed on property, plant and equipment disposal
Acquisition d'immobilisations corporelles	(48 474)	(73 700)	Acquisition of property, plant and equipment
Frais de prospection et d'évaluation	(422 932)	(202 954)	Exploration and evaluation expenses
	<u>681 535</u>	<u>(3 551 492)</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Dû à une société liée	(281 758)	294 519	Due to a related company
Dû à un partenaire d'exploration	323 886	65 537	Due to an exploration partner
Produit de l'émission d'actions	501 438	4 650 539	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(5 443)	(517 636)	Share issuance expenses
	<u>538 123</u>	<u>4 492 959</u>	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	367 632	218 267	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	<u>412 568</u>	<u>194 301</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	<u>780 200</u>	<u>412 568</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

La trésorerie et équivalents de trésorerie est composé de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consists of cash.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Exploration Typhon Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole TYP. Le siège social de la Société est situé au 255 Curé-Labelle, suite 204, Laval (Québec), Canada, H7L 2Z9. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 29 février 2012, la Société a enregistré une perte nette de 756 099 \$ (848 038 \$ en 2011). La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Typhoon Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Business Canadian Company's Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol TYP. The address of the Company's headquarters and registered office is 255 Cure-Labelle, Suite 204, Laval (Quebec), Canada, H7L 2Z9. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it hold interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 29, 2012, the Company recorded a net loss of \$756,099 (\$848,038 in 2011). Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 18 juin 2012.

2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers pour l'exercice clos le 29 février 2012 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables.

L'information financière comparative de 2011 a été préparée conformément aux IFRS, qui sont applicables au 29 février 2012, et conformément à IFRS 1 à la première application des IFRS. Les incidences de ce changement de référentiel comptable pour les capitaux propres à la fin de l'exercice comparatif et du résultat global de l'exercice comparatif et cumulé depuis le début de l'exercice sont présentées à la note 18.

Les états financiers ne tiennent pas compte de ce qui suit :

- les projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ;
- les normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 29 février 2012.

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 ou des exercices ultérieurs. La Société n'a pas adopté ces normes de manière anticipée.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on June 18, 2012.

2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

As a consequence of the adoption of the International Accounting Standards Board's ("IASB") standards and interpretations and the replacement of Canadian Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP") by International Financial Reporting Standards ("IFRS") for publicly accountable enterprises, financial statements for the year ended February 29, 2012 were prepared in accordance with the applicable international accounting standards.

The 2011 comparative financial information has been prepared in accordance with the IFRS that are applicable as at February 29, 2012 and in compliance with IFRS 1 on first-time adoption of IFRS. The impacts of this change in accounting standards for equity as at the comparative year end and comprehensive loss for the comparative year end and year to date are presented in Note 18.

The financial statements do not take into account:

- draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB);
- standards published and approved by the IASB, but with an application date post February 29, 2012.

Certain new standards, interpretations and amendments to existing standards have been published and are mandatory for accounting year beginning on or after January 1st, 2012 or later year. The Company has not early adopted these standards.

2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

Les normes que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales – États financiers consolidés (IFRS 10), Partenariats (IFRS 11), Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulée « États financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulée « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ». L'IASB a également publié la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » à cette même date. La date d'application prévue par l'IASB pour ces nouvelles normes et les versions amendées concerne les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

Those which are considered to be relevant to the Company's operations are as follows:

IFRS 9, *Financial Instruments*

IFRS 9 is the first phase of the IASB's three phase project to replace IAS 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*. It is applicable to financial assets and requires classification and measurement in either the amortized cost or the fair value category. IFRS 9 is applied prospectively with transitional arrangements depending on the date of application. The Standard is not applicable until annual periods beginning on or after January 1st, 2015, but is available for early adoption. The Company has not begun assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it anticipates that its impact will be limited.

On May 12, 2011, IASB issued the final standards – Consolidated Financial Statements (IFRS 10), Joint Arrangements (IFRS 11) and Disclosure of Interests in Other Entities (IFRS 12) as well as amendments adopted consequently to IAS 27 newly entitled "Separate Financial Statements" and to IAS 28 newly entitled "Investments in Associates and Joint Ventures". IASB also issued IFRS 13 "Fair Value Measurement" at the same date. The effective date scheduled by the IASB for these new standards and the amended standards concern reporting periods beginning on January 1st, 2013.

**IFRS 10, États financiers consolidés
IAS 27, États financiers individuels**

IFRS 10 introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité (i.e. que l'entité soit contrôlée à travers des droits de vote des investisseurs ou à travers d'autres accords contractuels, tels qu'il est courant dans les entités structurées). Selon IFRS 10, le contrôle est basé sur un investisseur qui, soit 1) a le pouvoir sur cette autre entité; 2) est exposé, ou a des droits, à des rendements variables découlant de son rôle dans cette autre entité; et 3) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur cette autre entité pour influencer sur le montant des rendements. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10. La Société ne s'attend à aucun changement significatif suite à l'adoption de ces nouvelles normes.

**IFRS 10, Consolidated Financial Statements
IAS 27, Separate Financial Statements**

IFRS 10 introduces a single consolidation model for all entities based on the concept of control, irrespective of the nature of the investee (i.e., whether an entity is controlled through voting rights of investors or through other contractual arrangements as is common in special purpose entities). Under IFRS 10, control will be based on whether an investor has 1) power over the investee; 2) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee; and 3) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10. The Company expects no significant change pertaining to the adoption of these new standards.

2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

**IFRS 11, *Partenariats*
IAS 28, *Participation dans des entreprises associées et coentreprises***

La nouvelle norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC – 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (état de la situation financière et compte de résultat) le prorata de ses intérêts, est supprimée. La méthode de la mise en équivalence s'applique désormais aux coentreprises (joint-ventures). La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuelle « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

La nouvelle norme IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 12, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13 explique comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans certaines normes IFRS ou dans les US GAAP. Elle n'occasionne pas des évaluations à la juste valeur supplémentaires. Les dispositions exposées dans IFRS 13 fournissent une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation à la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 13, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

**IFRS 11, *Joint Arrangements*
IAS 28, *Investments in Associates and Joint Ventures***

The new IFRS 11 cancels and replaces IAS 31 "Interests in Joint Ventures" and SIC-13 "Jointly Controlled Entities" – Non-Monetary Contributions by Venturers". IFRS 11 introduces new accounting requirements for joint arrangements. The option to apply the proportional consolidation method when accounting for jointly controlled entities, that allows the parent company to record in its consolidated financial statements (statement of financial position and comprehensive income) its interest's prorata is removed. The equity method of accounting now applies to joint ventures. The IAS 28 as amended in 2011 now entitled "Investments in Associates and Joint Ventures" supersedes the current IAS 28 "Interests in Joint Ventures". IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of these new standards but expects that its impact will be limited.

IFRS 12, *Disclosures of Involvement with Other Entities*

The new IFRS 12 includes in a single standard, the disclosures required pertaining to interests in subsidiaries, joint arrangements, associates or unconsolidated structures entities. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 12 but expects its this impact will be limited.

IFRS 13, *Fair Value Measurement*

IFRS 13 explains how to determine the fair value when its application is already required or permitted by other standards within IFRS or US GAAP. It doesn't produce supplementary fair value evaluations. The requirements included in IFRS 13 provide a precise definition of fair value and a single source of fair value measurement and disclosures requirements for use across IFRS. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 13 but expects that its impact will be limited.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers d'Exploration Typhon inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS et les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière («IFRIC»).

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers et pour l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} mars 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

Présentation des états financiers

Les états financiers ont été préparés conformément aux IFRS.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme et certificat de placement garanti auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Statement of Compliance

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. Typhoon Exploration Inc.'s results and financial position are presented under IFRS and the current financial statements were prepared in accordance with IFRS 1, *First-time Adoption of IFRS*. Those accounting policies are based on the IFRS standards and International Financial Reporting Interpretations Committee ("IFRIC") interpretations.

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements and in preparing the opening IFRS statement of financial position as at March 1st, 2010 for the purposes of the transition to IFRS, unless otherwise indicated.

Financial Statements

The financial statements were prepared in accordance with IFRS.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Temporary Investments

Temporary investments consist of term deposits and guaranteed investment certificate with financial institutions with maturities of more than three months when purchased.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 15% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognised as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources,
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognised.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and Evaluation Assets (continued)

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of a exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of a exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Property, Plant and Equipment (continued)

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has similar useful life using declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%

Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créanciers et charges à payer, le dû à une société liée et le dû à un partenaire d'exploration sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatées.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Flow-through Shares

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRS created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Fair Value of Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Perte de base par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice (19 736 951 en 2012 et 16 124 800 en 2011). La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Basic Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year (19,736,951 in 2012 and 16,124,800 in 2011). The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

Deferred Income and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés (suite)

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Deferred Income and Mining Taxes (continued)

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. Deferred tax assets are reviewed at each reporting date and are reduced to the extent that it is no longer probable that the related tax benefit will be realized.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Segment disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses d'exploration nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses d'exploration. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Exploration and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for exploration expenditures requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses d'exploration nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses d'exploration. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

Exploration and evaluation assets

The application of the Company's accounting policy for exploration expenditures requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with discovery of specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off loss in the period when the new information becomes available.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Éventualités

De par leur nature, les éventualités se confirment uniquement lorsqu'un ou plusieurs événements futurs incertains surviennent (ou non). L'évaluation des éventualités implique l'exercice significatif de jugement et d'estimations au sujet de l'issue d'événements futurs.

Paiement fondé sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures. La direction a posé des jugements significatifs et prudents en ce qui a trait à la mesure où il est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie des éléments d'actifs d'impôts différés.

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2012
	\$
Certificat de placement garanti, portant intérêt au taux de 1,5 %, échéant en novembre 2013	430 000

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Contingencies

By their nature, contingencies will only be confirmed when one or more uncertain future events occur (or fail to occur). The assessment of contingencies inherently involves the exercise of significant judgment and estimates of the outcome of future events.

Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees stock option is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of significant judgements and estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

Deferred Income and Mining Taxes

The Company uses the asset and liability method of accounting for deferred income and mining taxes. Under this method, deferred taxes are measured to consider future tax consequences. When preparing these estimates, management must interpret the laws substantively enacted, the economic and business conditions and corporate structure and taxation referred to determine what might be the impacts on the taxable income in future periods. Management made significant and prudent judgments in regard to the extent that it is more probable that sufficient taxable profit will be available to allow the use of benefit of all or part of deferred tax assets.

4- TEMPORARY INVESTMENTS

	2011
	\$
Guaranteed investment certificate, bearing interest at 1.5%, maturing in November 2013	-

**EXPLORATION TYPHON INC.
INC.**

TYPHOON EXPLORATION

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011**

Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,1 %, échéant en avril 2013	2 670 000	-	Term deposit, bearing interest at 1.1%, maturing in April 2013
	<u>3 100 000</u>	<u>-</u>	

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Terrains/ Lands	Immeuble/ Building	Mobilier et équipement d'exploration /Furnitures Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Total
Coût / Cost					
Solde au 1 ^{er} mars 2010 / Balance as at March 1 st , 2010	42 770	64 006	13 537	70 450	190 763
Acquisition	-	-	73 700	-	73 700
Solde au 28 février 2011 / Balance as at February 28, 2011	42 770	64 006	87 237	70 450	264 463
Disposition	-	-	-	(70 450)	(70 450)
Acquisition	-	-	1 197	47 277	48 474
Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	42 770	64 006	88 434	47 277	242 487
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization					
Solde au 1 ^{er} mars 2010 / Balance as at March 1 st , 2010	-	2 190	5 106	28 532	35 828
Amortissement / Amortization	-	3 091	3 547	12 576	19 214
Solde au 28 février 2011 / Balance as at February 28, 2011	-	5 281	8 653	41 108	55 042
Amortissement / Amortization	-	2 936	15 836	8 966	27 738
Amortissement cumulé sur actif disposé / Accumulated amortization on disposed asset	-	-	-	(47 710)	(47 710)
Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	-	8 217	24 489	2 364	35 070
Valeur nette comptable / Net book Value					
Solde au 28 février 2011 / Balance as at February 28, 2011	42 770	58 725	78 584	29 342	209 421

Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	42 770	55 789	63 945	44 913	207 417
---	--------	--------	--------	--------	---------

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	2012 \$	2011 \$	
Propriétés minières	266 259	266 259	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	11 799 403	11 473 206	Exploration and evaluation expenses
	<u>12 065 662</u>	<u>11 739 465</u>	

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2011	Augmentation Addition	Solde au 29 février 2012
			Balance as at February 28, 2011		Balance as at February 29, 2012
			\$	\$	\$
Propriétés / Properties					
Monexco (100 %)	1,5 %	Mc Corkill	2 435	-	2 435
Fayolle (100 %)	2 %	Aiguebelle	88 482	-	88 482
Aiguebelle-Goldfields (51%)	2 %	Aiguebelle	93 341	-	93 341
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1	-	1
Faille 1 (100 %)	2 %	Clericy	82 000	-	82 000
			<u>266 259</u>	<u>-</u>	<u>266 259</u>

Aucune opération n'a eu lieu relativement aux propriétés minières au cours de l'exercice clos le 28 février 2011. Par conséquent, les soldes au 28 février 2011 correspondent aux soldes au 1^{er} mars 2010.

No transactions occurred on mining properties during the year ended February 28, 2011. Therefore, the balances as at February 28, 2011 correspond to balances as at March 1st, 2010.

Monexco

Acquisition en 2002 lors de l'acquisition de la filiale Capital de Risque Black Riverside inc.

Monexco

Acquisition in 2002 by acquisition of the subsidiary Black Riverside Venture Capital Inc.

Fayolle

Acquisition de 70 % en septembre 2003 et de 30 % en avril 2004, par l'émission de 200 000 actions de la Société et un paiement de 20 000 \$ en espèces. En août 2009, la société a vendu 12 claims pour la somme de 20 000 \$. En mai 2010, la Société a signé une entente d'option avec la société publique Mines Aurizon Ltée pour la vente d'un intérêt jusqu'à 65 % (voir note 14 b).

Fayolle

Acquisition of 70% in September 2003 and 30% in April 2004, by issuance of 200,000 shares of the Company and by payment of \$20,000 in cash. In August 2009, the Company sold 12 claims for an amount of \$20,000. In May 2010, the Company signed an agreement with the public company Aurizon Mines Ltd to for the sale of an interest until 65% (see note 14 b).

Aiguebelle-Goldfields

Acquisition en 2006 en contrepartie de l'émission de 50 000 actions de la Société et d'un paiement de 10 000 \$ en espèces. De plus, la Société a encouru des dépenses totalisant 35 342 \$ qui correspondent à des frais relatifs à la voie d'accès à la propriété. Par la suite, la Société a émis 200 000 actions afin de respecter l'entente signée (voir note 14 a).

Destorbelle

Suite à une entente intervenue en septembre 2008, la Société a cédé un intérêt de 50 % de cette propriété composée de 24 claims à la société publique Exploration Diamond Frank inc. en contrepartie de travaux d'exploration d'un montant de 1 000 000 \$.

Aiguebelle-Goldfields

Acquisition in 2006 by issuance of 50,000 shares of the Company and by payment of \$10,000 in cash. In addition, the Company incurred expenses amounting to \$35,342 corresponding to costs related to the access of the property. Afterward, the Company issued 200,000 shares to respect the signed agreement (see note 14 a).

Destorbelle

Following an agreement signed in September 2008, the Company sold a 50% interest of that property composed of 24 claims to the public company Diamond Frank Exploration Inc. in counterpart of \$1,000,000 in exploration expenses.

**6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**

Faïlle 1

Acquisition en avril 2009 en contrepartie de l'émission de 800 000 actions de la Société et d'un paiement de 2 000 \$ en espèces.

**6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**

Faïlle 1

Acquisition in April 2009 by issuance of 800,000 shares of the Company and by payment of \$2,000 in cash.

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 28 février 2011 Balance as at February 28, 2011	Augmentation / Addition	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts miniers / Mining tax credit adjustment	Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 209 905	170 021	-	(69 119)	7 565	1 318 372
Fayolle	9 263 049	5 729 744	(5 729 744)	-	62 497	9 325 546
Aiguebelle-Goldfields	917 202	237 829	-	(96 685)	5 138	1 063 484
Destorbelle	25 293	10 005	-	(4 067)	-	31 231
Faïlle 1	57 757	5 077	-	(2 064)	-	60 770
	<u>11 473 206</u>	<u>6 152 676</u>	<u>(5 729 744)</u>	<u>(171 935)</u>	<u>75 200</u>	<u>11 799 403</u>

	Solde au 1 ^{er} mars 2010 / Balance as at March 1 st , 2010	Augmentation / Addition	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts miniers / Mining tax credit adjustment	Solde au 28 février 2011 Balance as at February 28, 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 203 220	341	-	-	6 344	1 209 905
Fayolle	9 145 251	2 559 128	(2 502 085)	(1 708)	62 463	9 263 049

**EXPLORATION TYPHON INC.
INC.**

TYPHOON EXPLORATION

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011**

Aiguebelle-Goldfields	849 082	55 661	-	(6 915)	19 374	917 202
Destorbelle	-	27 382	-	(2 089)	-	25 293
Faïlle 1	-	62 527	-	(4 770)	-	57 757
	<u>11 197 553</u>	<u>2 705 039</u>	<u>(2 502 085)</u>	<u>(15 482)</u>	<u>88 181</u>	<u>11 473 206</u>

**6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**

Pour les exercices clos les 29 février 2012 et 28 février 2011, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

**6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**

For the years ended as at February 29, 2012 and February 28, 2011, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2012	2011	
	\$	\$	
Forage	2 569 260	1 210 887	Drilling
Analyse	1 339 391	299 562	Analysis
Main-d'œuvre logistique	275 117	159 661	Logistic Labor
Supervision des travaux	777 833	341 598	Work supervision
Frais généraux d'exploration	497 918	425 478	General exploration expenses
Supervision en sous-traitance	8 294	-	Subcontracted supervision
Géophysique	49 512	32 120	Geophysics
Géologie	635 351	235 733	Geology
	<u>6 152 676</u>	<u>2 705 039</u>	
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(171 935)	(15 482)	Tax credit related to resources and mining tax credit
Ajustement de crédit d'impôts miniers	75 200	88 181	Mining tax credit adjustment
Participation d'un partenaire d'exploration (note 14 b)	(5 729 744)	(2 502 085)	Participation of an exploration partner (Note 14 b)
	<u>326 197</u>	<u>275 653</u>	
Solde au début	<u>11 473 206</u>	<u>11 197 553</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u>11 799 403</u>	<u>11 473 206</u>	Balance, end of year

7- FACILITÉ DE CRÉDIT

7- CREDIT FACILITY

La Société dispose d'une ligne de crédit par carte de crédit pour un montant maximum de 30 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 %. Ce crédit demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la Société respectera ses engagements. Au 29 février 2012, la Société dispose d'un montant inutilisé de 28 923 \$. Le solde de la ligne de crédit est présenté dans les crédateurs et charges à payer.

The Company has a credit line by credit card for a maximum amount of \$30,000. The credit line bears interest at 19.99%. This credit are available as long as the Company respects its commitments. As at February 29, 2012, the unused amount is \$28,923. The balance of the credit line is presented with accounts payable and accrued liabilities.

8- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries

8- CAPITAL STOCK

Authorized

Unlimited number and without par value

Class "A" shares, voting and participating

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie.

8- CAPITAL-SOCIAL (suite)

8- CAPITAL STOCK (continued)

Les mouvements dans le capital-social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

	2012		2011		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	19 271 753	18 547 937	12 971 120	16 403 479	Balance, beginning of year
Payées en argent (1)	633 905	500 000	5 487 805	1 688 994	Paid in cash (1)
Bons de souscription exercés (2)	-	-	507 828	164 689	Exercised warrants (2)
Options exercées (3)	<u>12 500</u>	<u>23 563</u>	<u>305 000</u>	<u>290 775</u>	Exercised options (3)
Solde à la fin	<u>19 918 158</u>	<u>19 071 500</u>	<u>19 271 753</u>	<u>18 547 937</u>	Balance, end of year

(1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 2 811 006 \$ en 2011.

(2) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription exercés au montant de 60 775 \$ en 2011.

(3) Ce montant inclut la juste valeur des options exercées au montant de 22 125 \$ (244 150 \$ en 2011).

(1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$2,811,006 in 2011.

(2) This amount includes the fair value of exercised warrants amounting to \$60,775 in 2011.

(3) This amount includes the fair value of exercised options amounting to \$22,125 (\$244,150 in 2011).

Exercice clos le 29 février 2012

En juin 2011, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 14 b) en émettant 633 905 actions au prix de 0,788 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

Exercice clos le 28 février 2011

En septembre 2010, la Société a conclu un placement privé en émettant 4 878 049 actions au prix de 0,82 \$ l'action et 4 878 049 bons de souscription pour un produit total de 4 000 000 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action au prix de 1 \$ par action jusqu'en mars 2012.

En juin 2010, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 14 b) en émettant 609 756 actions au prix de 0,82 \$ l'action et 609 756 bons de souscription pour un produit total de 500 000 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action au prix de 1,25 \$ par action jusqu'en décembre 2011.

Year ended February 29, 2012

In June 2011, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 14 b) by issuing 633,905 shares at \$0,788 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

Year ended February 28, 2011

In September 2010, the Company closed a private placement by issuing 4,878,049 shares at \$0.82 per share and 4,878,049 warrants for total proceeds of \$4,000,000. Each warrant allows the holder to acquire one share of the Company at a price of \$1 per share until March 2012.

In June 2010, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 14 b) by issuing 609,756 shares at \$0.82 per share and 609,756 warrants for total proceeds of \$500,000. Each warrant allows the holder to acquire one share of the Company at a price of \$1.25 per share until December 2011.

9- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 1 901 675 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans.

9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Share Purchase Options

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 1,901,675 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years.

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 8 années (7 années en 2011), taux d'intérêt sans risque de 2,16 % (2,76 % en 2011), dividende prévu de 0 % (0 % en 2011) et volatilité prévue de 97 % (116 % en 2011).

During the year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 8 years (7 years in 2011), risk-free interest rate of 2.16% (2.76% in 2011), expected dividend yield of 0% (0% in 2011) and expected volatility rate of 97% (116% in 2011).

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company share purchase options were as follows :

	2012		2011		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	1 207 500	0,51	572 500	0,16	Balance, beginning of year
Octroyées	470 000	0,65	940 000	0,60	Granted
Exercées	(12 500)	0,115	(305 000)	0,15	Exercised
Expirées	<u>(420 000)</u>	0,75	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin	<u>1 245 000</u>	0,49	<u>1 207 500</u>	0,51	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>1 245 000</u>	0,49	<u>1 007 500</u>	0,46	Options exercisable at the end of the year

9- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

	2012	2011
	\$	\$
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,49	0,45

The weighted average fair value of options granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

The following tables summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation au 29 février 2012 Options Outstanding as at February 29, 2012	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
65 000	1,1 an / year	0,115
125 000	7,4 ans / years	0,125
125 000	7,6 ans / years	0,26
210 000	8,0 ans / years	0,17
350 000	8,9 ans / years	0,78

Options en circulation au 28 février 2011 Options Outstanding as at February 28, 2011	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
370 000	9,5 ans / years	0,65
<u>1 245 000</u>		
12 500	0,6 an / year	0,115
320 000	0,9 an / year	0,78
65 000	2,1 ans / years	0,115
125 000	8,4 ans / years	0,125
125 000	8,6 ans / years	0,26
210 000	9 ans / years	0,17
<u>350 000</u>	9,9 ans / years	0,78
<u>1 207 500</u>		

Bons de souscription

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2011, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 1,5 année, taux d'intérêt sans risque de 1,35 %, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 149 %.

Warrants

During the year ended February 28, 2011, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 1.5 year, risk-free interest rate of 1.35%, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 149%.

9- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Changes in Company warrants were as follows :

	2012		2011		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	5 503 461	1,03	523 484	0,21	Balance, beginning of year
Octroyés	-	-	5 487 805	1,03	Granted
Exercés	-	-	(507 828)	0,20	Exercised

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011

Expirés	<u>(609 756)</u>	1,25	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin	<u>4 893 705</u>	1,00	<u>5 503 461</u>	1,03	Balance, end of year
Bons de souscription exercçables à la fin de l'exercice	<u>4 893 705</u>	1,00	<u>5 503 461</u>	1,03	Warrants exercisable at the end of the year

2012 2011

\$ \$

La moyenne pondérée de la juste valeur
des bons de souscription octroyés

- 0,51

The weighted average fair value of warrants
granted

Les tableaux ci-après résumant l'information relative
aux bons de souscription en circulation.

The following tables summarizes the information relating
to the warrants outstanding.

**Bons de souscription en circulation
au 29 février 2012
Warrants Outstanding
as at February 29, 2012**

15 656
<u>4 878 049</u>
<u>4 893 705</u>

**Prix
Price
\$**

0,50
1,00

Date d'expiration / Expiry Date

Décembre 2013 / December 2013
Mars 2012 / March 2012

**Bons de souscription en circulation
au 28 février 2011
Warrants Outstanding
as at February 28, 2011**

15 656
609 756
<u>4 878 049</u>
<u>5 503 461</u>

**Prix
Price
\$**

0,50
1,25
1,00

Date d'expiration / Expiry Date

Décembre 2013 / December 2013
Décembre 2011 / December 2011
Mars 2012 / March 2012

9- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

9- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options aux courtiers

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2011, la juste valeur des options octroyées aux courtiers a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 1,5 année, taux d'intérêt sans risque de 1,34%, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 146 %.

Les mouvements dans les options aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

Options to brokers

During the year ended February 28, 2011, the fair value of options granted to brokers was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 1.5 year, risk-free interest rate of 1.34%, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 146%.

Changes in Company options to brokers were as follows :

2012

2011

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011

	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	487 805	0,82	-	-	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	487 805	0,82	Granted
Solde à la fin	<u>487 805</u>	0,82	<u>487 805</u>	0,82	Balance, end of year
Options aux courtiers exerçables à la fin de l'exercice	<u>487 805</u>	0,82	<u>487 805</u>	0,82	Options to brokers exercisable at the end of the year

2012 2011

\$ \$

La moyenne pondérée de la juste
valeur des options aux courtiers octroyées

- 0,57

The weighted average fair
value of options to brokers granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux
options aux courtiers en circulation.

The following table summarizes the information
relating to brokers options outstanding.

**Options aux courtiers en circulation
au 29 février 2012 et au 28 février 2011**
**Brokers' Options Outstanding as at
February 29, 2012 and February 28, 2011**

**Prix
Price
\$**

Date d'expiration / Expiry Date

487 805 (1)

0,82

Mars 2012 / March 2012

(1) Ces options donnent le droit à leur détenteur
d'acquérir, au prix de 0,82 \$, une unité composée
d'une action et d'un bon de souscription. Un bon de
souscription et 1 \$ permettent l'achat d'une action.

(1) These options entitle their holder to acquire, in consideration
of \$0.82, one unit composed of one share and one warrant.
One warrant and \$1 are required to acquire one share.

10- IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE ET IMPÔTS MINIERES 10- DEFERRED INCOME AND MINING TAXES
DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le bénéfice
calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné
fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts
sur le bénéfice figurant dans les états financiers se
détaille comme suit :

The reconciliation of the income tax expense
calculated using the combined federal and Quebec
provincial statutory tax rate to the income tax
expense at the financial statements is as follows:

	2012	2011	
	\$	\$	
Perte avant impôts	(1 168 087)	(1 099 003)	Loss before income taxes

Impôts au taux de base combiné de 28,15 %	(328 816)	(309 369)	Income taxes at combined rate of 28.15%
Rémunération et paiements à base d'actions	68 210	99 144	Share-based compensation
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	11 511	(8 651)	Tax credit related to resources and mining tax credit
Frais d'émission d'actions déductibles	(46 777)	(67 932)	Deductible share issuance expenses
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(7 927)	-	Gain on property, plant and equipment disposal
Exécution des obligations liées aux financements accreditifs	-	(6 500)	Fulfillment of obligations related to flow-through financing
Éléments non déductibles	17 326	15 169	Non-deductible items
Écart entre le taux d'impôt courant et différé	13 354	11 804	Difference between current and deferred income tax rate
Perte fiscale de l'année courante sur laquelle aucun impôt futur n'est reconnu	-	259 835	Current tax loss for which no deferred income tax asset is recognized
Impact sur les soldes d'impôts différés suite à la modification des taux d'impôts sur le bénéfice	(135 453)	(277 465)	Impact on deferred tax balances due to the change in the rate of income tax
Variation des soldes de passifs d'impôts différés	(3 416)	33 000	Change in deferred tax liabilities
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés	<u>(411 988)</u>	<u>(250 965)</u>	Deferred income and mining taxes

**10- IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE ET IMPÔTS MINIERS
DIFFÉRÉS (suite)**

Les éléments des actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

**10- DEFERRED INCOME AND MINING TAXES
(continued)**

Components of the deferred tax assets and liabilities are as follows:

2012

\$

2011

\$

**EXPLORATION TYPHON INC.
INC.**

TYPHOON EXPLORATION

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011**

Propriétés minières	71 624	74 950	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	2 511 992	2 647 535	Exploration and evaluation expenses
Pertes reportées	(1 370 252)	(1 157 650)	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	(88 567)	(137 930)	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	(11 958)	(11 615)	Property, plant and equipment
Provision pour moins-value	<u>1 197 658</u>	<u>1 307 195</u>	Valuation allowance
Total des passifs d'impôts différés nets	<u>2 310 497</u>	<u>2 722 485</u>	Total net deferred tax liabilities

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. La Société a réalisé un actif d'impôt futur relatif à ces pertes d'un montant de 273 119 \$.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. The Company has realized a deferred tax asset relating to these losses amounting to \$273,119.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2015	441 180	407 300
2026	432 390	373 100
2027	1 114 200	684 400
2028	601 130	-
2029	654 040	179 900
2030	654 280	478 945
2031	944 390	993 070
2032	1 068 331	948 475

**11- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX
FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

**11- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO
CASH FLOWS**

Net change in non-cash operating working capital items

	2012	2011	
	\$	\$	
Intérêts à recevoir	20 528	(16 526)	Interest receivable
Autres débiteurs et frais payés d'avance	(4 758)	(1 176)	Other receivable and prepaid expenses
Taxes à recevoir	(10 992)	9 718	Taxes receivable
Créditeurs et charges à payer	<u>69 395</u>	<u>12 373</u>	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>74 173</u>	<u>4 389</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Items not affecting cash and cash equivalents

	2012	2011	
	\$	\$	
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers	-	277 073	Share issuance expenses for brokers options
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	96 735	15 482	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable

12- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

12- RELATED PARTY TRANSACTIONS

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société et sa durée est indéterminée.

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also president of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement, effective since January 1st, 2009, provides for the management of mining exploration projects of the Company and its duration is indefinite.

Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ses dépenses de 15 %.

In relation with that agreement, Lutsvisky will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Typhoon with a 15% gross-up.

Advenant le cas où Typhon résilie le contrat, elle devra payer un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du contrat.

In the case of a contract cancellation by Typhoon, it will have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a 5% yearly penalty for three years after the cancellation of the contract.

12- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

12- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011**

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours de l'exercice.

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the year.

	2012	2011	
	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation	6 084 416	2 700 569	Exploration and evaluation expenses
Frais généraux d'administration	54 207	64 793	General administrative expenses
Télécommunications	3 778	8 335	Telecommunications
Honoraires professionnels	5 625	20 562	Professional fees
Honoraires des consultants	2 100	-	Consultants fees
Acquisition d'équipements d'exploration	-	20 000	Acquisition of exploration equipment

Au 29 février 2012 et 28 février 2011, le solde payable à Lutsvisky, respectivement de 20 400 \$ et 302 158 \$, est présenté distinctement à l'état de la situation financière.

As at February 29, 2012 and February 28, 2011, the balance owed to Lutsvisky, respectively \$20,400 and \$302,158, is presented distinctively at statement of financial position.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the transaction value, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

Par ailleurs, la Société a signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

The Company signed an employment contract with its president. The Company has to pay him an annual salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price index.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré faisabilité, le président de la Société recevrait 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevrait à cette date, 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company one of the following leaving indemnity, at his election :

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers ;
- b) 1 500 000 actions ;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant.

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 shares;
- c) the equivalent of three times the base salary in cash.

12- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon inc.

	2012	2011	
	\$	\$	
Salaires et charges sociales	160 316	142 713	Salaries and fringe benefits
Rémunération à base d'actions	143 520	254 300	Share-based compensation

13- ÉVENTUALITÉS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

12- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

In addition, the Company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

The following table presents the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

13- CONTINGENCIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

- c) La Société a déposé un avis d'opposition suite à la décision rendue par Revenu Québec concernant l'admissibilité de certaines dépenses à titre de frais de prospection et d'évaluation pris en compte dans le calcul des crédits d'impôts relatifs aux ressources pour les exercices clos les 28 février 2007 et 29 février 2008. Advenant le rejet de l'admissibilité de ces dépenses, la Société devra rembourser ces crédits totalisant 177 480 \$. À l'heure actuelle, la Société attend la décision finale des autorités et ne peut évaluer le dénouement de cet événement. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers. Tout paiement pouvant en résulter sera comptabilisé dans l'exercice où il sera possible d'en estimer le dénouement.

- c) The Company filed a notice of objection following a decision made by Revenu Québec relating to the eligibility of certain expenses as exploration and evaluation expenses used to calculate tax credits relating to resources for the years ended February 28, 2007 and February 29, 2008. If the admissibility of such expenses is denied, the Company would have to reimburse those tax credit totalling \$177,480. At this time, the Company is awaiting for authorities final decision and can not assess the outcome of this event. No provision has been made in financial statements. The payment resulting, if so, will be accounted for in the year the settlement may be estimated.

14- ENGAGEMENTS

- a) En février 2006, la Société a signé une entente avec Les Mines Agnico Eagle Ltée visant l'acquisition d'un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields. En conformité avec les modalités de l'entente, la Société a versé une somme en espèces de 10 000 \$ et a émis 250 000 actions. De plus, la Société a réalisé 1 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation tel que requis à l'entente et ces travaux ont été acceptés par le partenaire. Suite à la réception des documents légaux, la Société détiendra un intérêt de 51% dans ladite propriété.

- b) En mai 2010, la Société a signé avec Mines Aurizon Ltée (Aurizon) une entente d'option d'un montant maximal de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Une première option permettra à Aurizon d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en dépenses de prospection et d'évaluation sur une période de 4 ans. Aurizon devra également souscrire en actions du trésor de la Société un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant des travaux de prospection et d'évaluation supplémentaires de 15 000 000 \$, représentant 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt.

14- COMMITMENTS

- a) In February 2006, the Company signed an agreement with Agnico-Eagle Mines Limited in order to acquire a 51% interest in the Aiguebelle-Goldfields property. In accordance with the terms of the agreement, the Company paid \$10,000 in cash and issued 250,000 shares. Furthermore, the Company incurred \$1,000,000 in exploration and evaluation expenses as required in the agreement and the partner accepted these expenses. Following receipt of legal documents, the Company will hold a 51% interest in the said property.

- b) In May 2010, the Company, signed with Aurizon Mines Ltd (Aurizon) an option agreement of a maximum amount of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties.

A first option will allow Aurizon to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration and evaluation expenses over a 4 year period. Aurizon will also have to subscribe to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period.

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration and evaluation expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
29 FÉVRIER 2012 ET 28 FÉVRIER 2011**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2012 AND FEBRUARY 28, 2011**

Au 29 février 2012, Aurizon a souscrit un total de 1 000 000 \$ en actions de la Société et a encouru 8 231 829 \$ en travaux de prospection et d'évaluation. En vue d'acquérir l'option de 50 %, Aurizon devra souscrire en actions du trésor un montant additionnel de 1 000 000 \$ d'ici mai 2013 et réaliser 1 768 171 \$ en travaux de prospection et d'évaluation d'ici mai 2014.

Au 29 février 2012 et 28 février 2011, le solde dû à Aurizon, respectivement de 389 423 \$ et 65 537 \$, représente des montants reçus par la Société pour lesquels des travaux de prospection et d'évaluation restaient à faire à cette date.

As at February 29, 2012, Aurizon has subscribed in Company's shares a total of \$1,000,000 and incurred \$8,231,829 in exploration and evaluation work. In order to acquire the 50% interest, Aurizon will have to subscribe to Company's shares for an additional \$1,000,000 until May 2013 and incur \$1,768,171 in exploration and evaluation work until May 2014.

As at February 29, 2012 and February 28, 2011, the balance due to Aurizon, of respectively \$389,423 and \$65,537, represents amounts received by the Company for which exploration and evaluation work were remaining at that day.

**15- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements temporaires, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, du dû à une société liée, du dû à un partenaire d'exploration et des créanciers et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**15- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES
AND POLICIES**

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the financial position statement date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and cash equivalents, temporary investments, cash reserved for exploration and evaluation, accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner approximate carrying value due to their short-term.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des placements temporaires, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur les placements temporaires est fixe (1,1 % et 1,5 %), le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixe exposent la Société à un risque de variation de la juste valeur de ces actifs financiers, advenant une variation des taux d'intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

iv) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les opérations se transigent en dollars canadiens.

ii) Fair value hierarchy

Cash and cash equivalents, temporary investments and cash reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and they are categorized in Level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Excepting temporary investments, the Company's financial instruments are non-interest bearing. Since temporary investments bear interest at fixed rates (1.1% and 1.5%), the risk of loss from market fluctuations in the interest rate is therefore minimal. However, fixed interest rates exposes the Company to the risk of variation in fair value due interest rates changes. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

iv) Currency risk

The Company is not exposed to currency fluctuations since all transactions occur in Canadian dollars.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Toutefois, le risque de crédit sur ceux-ci est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements temporaires et de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représentent l'exposition maximale de la Société envers le risque de crédit.

c) Risque de liquidités

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À la fin du mois de février 2012, la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

16- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 29 février 2012, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 13 564 988 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents, temporary investments and cash reserved for exploration and evaluation. Although, the credit risk on these is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of cash and cash equivalents, temporary investments and cash reserved for exploration and evaluation represents the Company's maximum exposure to credit risk.

c) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. The Company establishes budget and cash estimates to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. At the end of February 2012, the Company had enough funds available to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

16- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 29, 2012, the capital of the Company consists of equity amounting to \$13,564,988. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements.

16- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 29 février 2012. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

17- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

18- TRANSITION AUX IFRS

Les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 29 février 2012 sont les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS et ces états financiers ont été préparés comme le décrit la note 2, y compris l'application d'IFRS 1. IFRS 1 exige qu'une entité procède à une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS dans ses premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. IFRS 1 exige également que l'information financière comparative soit fournie. Par conséquent, la première date à laquelle la Société a appliqué les IFRS est le 1^{er} mars 2010 (la « date de transition »). IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent de façon rétrospective toutes les normes IFRS en vigueur à la date de clôture, qui est le 29 février 2012 pour la Société.

Cependant, cette norme prévoit également certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants. Les choix effectués par la Société selon IFRS 1 sont présentés ci-après.

Exemptions d'application rétrospective complète choisies par la Société sous IFRS 1

Lors de la préparation des premiers états financiers selon les IFRS conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi d'utiliser certaines exemptions permises à d'autres normes IFRS tout en tenant compte des exceptions à l'application rétrospective des autres IFRS.

16- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 29, 2012. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

17- COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation used in the current year.

18- TRANSITION TO IFRS

The Company's financial statements for the year ended February 29, 2012 are the first annual financial statements that comply with IFRS and these financial statements were prepared as described in Note 2, including the application of IFRS 1. IFRS 1 requires an entity to make an explicit and unreserved statement of compliance with IFRS in its first annual financial statements prepared under IFRS. IFRS 1 also requires that comparative financial information be provided. As a result, the first date at which the Company has applied IFRS was March 1st, 2010 (the "Transition Date"). IFRS 1 requires first-time adopters to retrospectively apply all effective IFRS standards as of the reporting date, which is February 29, 2012 for the Company.

However, it also provides for certain optional exemptions and certain mandatory exceptions for first-time IFRS adopters. Set forth below are the IFRS 1 elections made by the Company.

Exemption to full retrospective application elected by the Company under IFRS 1

In the preparation of its first financial statements in IFRS in accordance with IFRS 1, the Company has elected to use some exemptions from other IFRS by taking into account exceptions to the retrospective application of other IFRS.

18- TRANSITION AUX IFRS (suite)

- Application d'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* seulement aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas pleinement acquis à la date de transition.
- Application de l'exemption permettant de désigner, à la date de transition aux IFRS, tout actif financier ou passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve du respect des critères de classement d'IAS 39 à cette date.
- Application de l'exemption permettant à un nouvel adoptant de ne pas distinguer les composantes de passif et de capitaux propres des instruments financiers composés si la composante passif est éteinte à la date de transition aux IFRS.
- À titre de nouvel adoptant, la Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 (révisée en 2008) à des regroupements d'entreprises passés (des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS).

Exception à l'application rétrospective pour les estimations (IFRS 1)

La Société considère que les estimations établies selon les IFRS à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR du Canada pré-basculément (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables).

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

Rapprochement des capitaux propres

28 février 2011 /
February 28,
2011
\$

Capitaux propres selon les PCGR du Canada

13 582 782

18- TRANSITION TO IFRS (continued)

- Apply IFRS 2 *Share-based payment* only to equity instruments that were granted after November 7, 2002 and were not fully vested by the transition date.
- Apply the exemption which allows designation, at the date of transition to IFRS, any financial asset or financial liability as at fair value through profit or loss, subject to meet classification criteria of IAS 39 at that date.
- Apply the exemption which allows to a first-time adopter to not separate liability and equity component of compound financial instruments if the liability component is no longer outstanding at the date of transition to IFRS.
- As a new adopter, the Company elected not to retrospectively apply IFRS 3 (Revised 2008) to past business combinations (business combinations that occurred before the transition date to IFRS).

Exception to the retrospective application for estimates (IFRS 1)

The Company considers that the estimates made in accordance with IFRS at the date of transition to IFRS are consistent with estimates made at the same date in accordance with pre-changeover Canadian GAAP (after adjustments made to reflect any difference in accounting policies).

Reconciliation of Canadian GAAP to IFRS

Reconciliation of Equity

1^{er} mars 2010 /
March 1st,
2010
\$

Total Shareholders' equity under Canadian GAAP

9 952 217

Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditatives (1)	-	(6 500)	Adjustment for change in accounting policy related to flow-through shares (1)
Capitaux propres selon les IFRS	<u>13 582 782</u>	<u>9 945 717</u>	Total Equity under IFRS

18- TRANSITION AUX IFRS (suite)

18- TRANSITION TO IFRS (continued)

Rapprochement de la perte nette et de la perte globale

Reconciliation of net and comprehensive loss

Pour l'exercice clos le	28 février 2011 / February 28, 2011	\$	For the year ended,
Perte nette et perte globale présentées auparavant selon les PCGR du Canada	854 538		Net and comprehensive loss previously reported under Canadian GAAP
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditatives (1)	(6 500)		Adjustment for change in accounting policy related to flow-through shares (1)
Perte nette et perte globale selon les IFRS	<u><u>848 038</u></u>		Net and Comprehensive loss under IFRS

(1) La Société a décidé de suivre le point de vue publié en mai 2011 par le Groupe de travail canadien sur les IFRS mis sur pieds par l'Institut Canadien des comptables agréés et par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs en ce qui a trait à la comptabilisation des actions accréditatives. Ainsi, lorsque la Société émet des actions accréditatives, elle évalue ce qu'elle a émis à l'investisseur, soit un titre de capitaux propres et un droit à une série de déductions fiscales.

(1) The Company has decided to follow the view point published in May 2011 by the Mining Industry Task Force created by the Canadian Institute of Chartered Accountants and the Prospectors and Developers Association of Canada relatively to the accounting treatment for flow-through shares. Therefore, when the Company issued flow-through shares, it measures what had been issued to investor that is an equity interest and a right to a stream of tax deductions.

De façon rétrospective, la Société a évalué la prime associée au droit aux déductions fiscales selon la méthode de la valeur résiduelle. Cette application a donné lieu à l'attribution de valeurs modifiées par rapport à celles imputées antérieurement en capital-social et en bons de souscription. Le montant établi pour la prime a été comptabilisé en autre passif à l'état de la situation financière.

The Company has retrospectively measured the premium related to the right of tax deductions using residual method. This application resulted in modified values for capital stock and warrants compared to the one previously recorded. The amount determined for the premium was recorded as other liability in the statement of financial position.

L'autre passif représente une obligation de la Société de remettre des déductions fiscales aux investisseurs par l'encours de dépenses de prospection fiscalement admissibles. La Société a transféré en résultat global le montant d'autre passif à titre de réduction de la charge d'impôt différé au fur et à mesure de l'exécution de son obligation de transférer le droit aux déductions fiscales.

Other liability represents the Company's obligation to pass on tax deductions in favor of investors by incurring fiscally eligible evaluation expenses. The Company transferred other liability amount to the comprehensive loss as a deferred tax expense reduction progressively at the fulfillment of obligation to pass on the right to tax deductions.

Au 1^{er} mars 2010, l'impact cumulatif de ce changement a été de diminuer à la fois le capital-social de 2 108 274 \$, le déficit de 2 217 403 \$ et le surplus d'apport de 115 629 \$ et la Société a constaté un autre passif de 6 500 \$.

As at March 1st, 2010, the cumulative impact of this change resulted in decrease of capital stock for \$2,108,274, of deficit for \$2,217,403 and of contributed surplus for \$115,629 and the Company also recognized an other liability for \$6,500.

18- TRANSITION AUX IFRS (suite)

Pour l'exercice clos le 28 février 2011, la perte nette (et la perte globale) a été réduite d'un montant de 6 500 \$ provenant de la comptabilisation d'une charge d'impôts différés créditrice afin de reconnaître l'exécution de la portion de l'obligation de transférer des déductions fiscales aux investisseurs de la Société.

Pour l'exercice clos le 28 février 2011, à l'exception de la perte nette qui est passée de 854 538 \$ à 848 038 \$ et de l'ajustement des impôts sur le revenu et impôts miniers différés liés aux activités opérationnelles qui est passé de 244 465 \$ à 250 965 \$, le tableau des flux de trésorerie n'a subi aucun autre changement.

19- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

- a) En mars 2012, 487 805 options aux courtiers et 4 878 049 bons de souscription sont venus à échéance.
- b) En juin 2012, le conseil d'administration a approuvé la signature d'une entente visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans la propriété Nordair, située à la Baie James, moyennant l'émission de 750 000 actions de la Société et le paiement en espèce d'une somme de 5 000 \$. Le vendeur conserve une redevance NSR de 2 %, dont la moitié est rachetable en contrepartie d'un montant de 1 500 000 \$.
- c) En juin 2012, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 14 b) en émettant 1 923 077 actions au prix de 0,26 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

18- TRANSITION TO IFRS (continued)

For the year ended as at February 28, 2011, net loss (and comprehensive loss) was reduced of an amount of \$6,500 coming from the recognition of a deferred creditor tax charge to recognize the fulfillment of a portion of the obligation to transfer to investors tax deductions by the Company.

Except for the change in net loss going from \$854,538 to \$848,038 and the adjustment of deferred income and mining taxes from operating activities going from \$244,465 to \$250,965, the statement of cash flows has not undergone any other change for the year ended as at February 28, 2011.

19- SUBSEQUENT EVENTS

- a) In March 2012, 487,805 broker's options and 4,878,049 warrants are expired.
- b) In June 2012, the Board of Directors approved the signature of an agreement in which the Company acquires a 100% interest in Nordair property, located at James Bay in consideration of the issuance of 750,000 shares and the payment of \$5,000 in cash. The vendor retains a 2% NSR royalty of which half is redeemable for \$1,500,000.
- c) In June 2012, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 14 b) by issuing 1,923,077 shares at \$0,26 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

d) En juin 2012, la Société a conclu une entente visant la vente de terrains et d'un immeuble à Exploration Diamond Frank inc.; une société publique dont le président est également président d'Exploration Typhon inc. pour un montant de 98 560 \$.

d) In June 2012, the Company signed an agreement in which it sells lands and a building to Diamond Frank Exploration Inc.; a public company whose president is also president of Typhoon Exploration Inc. for an amount of \$98,560.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Bourse de croissance TSX
Symbole : TYP

VÉRIFICATEURS

Dallaire & Lapointe Inc.
Rouyn-Noranda, Québec

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Computershare
Montréal, Québec

DIRIGEANTS

David Mc Donald, Président
Paul Antaki, secrétaire ou CFO

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Mc Donald
Paul Antaki
Léo Patry
Michel Basque

CONSEILLERS JURIDIQUES

Miller Thomson Pouliot
Montréal, Québec

EXPLORATION TYPHON INC

255, boul Curé-Labelle
Bureau 204
Laval
Québec H7L 2Z9
Tél. : 450.622.4066
Tél. : 877.622.4004
Télec. : 450.622.4337

Courriel : info@explorationtyphon.com

Site web : www.explorationtyphon.com

BUREAU D'EXPLORATION

10 759 Route D'Aiguebelle
Rouyn-Noranda, Qc
J0Z 2Y0
Tél. : 819.637.2096
Télec. : 819.637.2076

GENERAL INFORMATION

EXCHANGE LISTING

TSX Venture Exchange
Symbol: TYP

AUDITORS

Dallaire & Lapointe Inc.
Rouyn-Noranda, Québec

TRANSFER AGENT

Computershare
Montréal, Québec

OFFICERS

David Mc Donald, President
Paul Antaki, secretary CFO

BOARD OF DIRECTORS

David Mc Donald
Paul Antaki
Léo Patry
Michel Basque

LEGAL COUNSEL

Miller Thomson Pouliot
Montréal, Québec

TYPHOON EXPLORATION INC.

255 Curé-Labelle Blvd
Suite 204
Laval,
Québec H7L 2Z9
Tel. : 450.622.4066
Tel. : 877.622.4004
Fax : 450.622.4337

Email : info@explorationtyphon.com

Web site : www.explorationtyphon.com

EXPLORATION OFFICE

10,759 D'Aiguebelle Road
Rouyn-Noranda, Qc
J0Z 2Y0
Tel. : 819.637.2096
Fax : 819.637.2076